

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—E.-U., \$3.50.
Tout semestre commencé se paie en entier.
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XIII.

No. 3.

Prix du numéro : 7 centimes.—Annonces, la ligne : 10 centimes
Toute communication doit être affranchie.
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par un bon sur la poste.

JEUDI, 19 JANVIER 1882

AVIS

L'administration informe les Abonnés qui font relire L'OPINION PUBLIQUE que la Table des Matières du Vol. XII (1881) ne sera prête que vers le milieu du mois de Mars prochain.

Pour toutes lettres d'argent, mandats sur la poste chèques, etc., etc., adressez, comme auparavant, à M. G.-B. BURLAND, gérant de la COMPAGNIE LITHOGRAPHIQUE BURLAND, Montréal.

UN LIVRE UNIQUE

Si quelqu'un s'avisait de dire aux savants de l'Europe qu'il existe de par le monde un petit peuple dont les origines sont consignées dans des registres authentiques, et qu'il a été publié un ouvrage résumant ces documents, il ferait naître chez ses auditeurs ou ses lecteurs des doutes au moins légitimes. Le fait n'en existe pas moins, et nous, Canadiens, nous sommes ce peuple, qui sait d'où il vient et—Dieu merci—où il va.

Nombre de nos lecteurs connaissent, sans doute, le *Dictionnaire Généalogique* de l'abbé Tanguay, qui est le résumé de tous les registres de la Nouvelle-France, depuis son établissement jusqu'à 1760, époque à laquelle l'émigration française aux rives du Saint-Laurent a cessé. Grâce aux travaux de l'abbé Tanguay, les deux millions de Canadiens de la province de Québec, d'Ontario et des Etats de la Nouvelle-Angleterre, peuvent remonter à leur origine, apprendre de quelle province venaient leurs ancêtres, connaître les différentes alliances contractées par leurs familles et leurs migrations en Amérique. Nous sommes loin des livres d'or de la noblesse, écrits à l'honneur de quelques familles privilégiées ; le *Dictionnaire* de l'abbé Tanguay, c'est le livre d'or de tout un peuple.

Nous pourrions bien ajouter : de tout un peuple noble, si nous tenons compte des idées qui ont dominé les fondateurs de la colonie française et qui les ont dirigés dans le choix des émigrés. Ce qu'ils cherchaient au delà des mers, c'était la propagation de la foi parmi les infidèles et l'agrandissement de la France à l'extérieur. Pour atteindre ce but, les fondateurs de la colonie n'envoyaient que des hommes choisis. A part les qualités physiques nécessaires pour résister aux mille dangers qu'offrait la vie dans ces pays sauvages, on exigeait des colons une réputation sans tache et un ferme dévouement à la religion catholique. S'il est vrai que la véritable noblesse consiste plus dans la vertu, le dévouement et l'esprit de sacrifices que dans les parchemins, le peuple canadien peut se vanter d'avoir eu de nobles aïeux.

Ces hommes d'élite, à peine débarqués, tombaient dans les cadres d'une organisation sociale qui a duré en partie jusqu'à nos jours. Cette organisation, c'était la paroisse canadienne ayant pour chef le curé et le seigneur ; le curé chargé des besoins spirituels des colons ; le seigneur, chef civil et militaire, administrant la justice et commandant la compagnie en temps de guerre. Dès les premiers jours de l'établissement d'une paroisse, le curé ou le missionnaire ouvrait les registres de l'état civil, qui ont été tenus par leurs successeurs jusqu'à nos jours.

Ce sont ces registres que M. l'abbé Tanguay, avec une patience de bénédictin, a relevés pour former ce monument de la vie d'un peuple, de son développement progressif, que l'on ne retrouve dans nul autre pays du monde. Il n'y a rien de semblable à côté de nous dans les anciennes colonies anglaises de la Nouvelle-Angleterre, ni chez nos voisins d'Ontario, arrivés au Canada un siècle après nous. Et encore aujourd'hui, dans la province voisine, il est encore impossible de trouver des registres exacts de l'état civil.

Cette triple organisation religieuse, civile et mili-

taire, si simple et en même temps si efficace, n'est-elle pas le plus beau système de colonisation encore imaginé ? Les hommes du XVIIe siècle faisaient grand et durable ! La France de nos jours n'a rien trouvé de mieux ; depuis cinquante ans, elle expérimente en Algérie sans pouvoir s'arrêter à un plan de colonisation. Parkman, et bien d'autres avec lui, ont reproché aux fondateurs de la colonie ce qu'ils appelaient leur foi trop ardente, leur mysticisme. Ils ont prétendu que s'ils n'avaient pas exclu l'élément protestant, dans leur choix des colons, la Nouvelle-France aurait été plus riche et plus prospère. Rien ne prouve cette hypothèse, mais ce qui est bien certain, c'est que, sans cette homogénéité de croyances, la colonie aurait été ravagée par les luttes intestines, et aurait probablement succombé aux jours de dangers, lors des guerres américaines de 1775 et 1812, car alors nous n'aurions pu présenter un front compacte à l'ennemi.

Le *Dictionnaire Généalogique* est le témoin quotidien du fonctionnement harmonieux de notre première organisation sociale qui nous a sauvés aux jours critiques de notre histoire et nous aide encore à nous maintenir. C'est donc à tous les points de vue une grande œuvre. M. Tanguay est sur le point de la terminer ; il y a un intérêt national à ce qu'il puisse la mener à bonne fin. Il a donc droit de compter sur le concours de ses compatriotes, et nous sommes convaincus que ce concours ne lui fera pas défaut.

A.-D. DECELLES.

BELLES-SŒURS ET BEAUX-FRÈRES

Les belles-sœurs n'ont jamais autant fait parler d'elles qu'à l'heure présente, depuis qu'elles existent, et elles remontent à une assez haute antiquité. C'est M. Girouard, le député de Jacques-Cartier, qui les a mises en scène, et est la cause du tapage qui se fait autour de ces aimables personnes. On se rappelle qu'il présentait, l'année dernière, un projet de loi à l'effet d'autoriser le mariage de tout veuf avec la sœur de sa femme, si le cœur lui en disait. M. Girouard voulait par là porter remède à un malheureux état de choses qui existe ici. A l'heure qu'il est, l'Eglise autorise, en certains cas, ces mariages que la loi défend. Il s'en suit que les enfants issus de ces unions se trouvent privés d'une partie de leurs droits civils. On sait que ce projet de loi, votée à une grande majorité dans la Chambre des Communes, est allé échouer au Sénat. Il est question de le présenter de nouveau à la prochaine session ; de là les discussions dans la presse.

Nos confrères anglais ont pris fait et cause les uns pour le mariage des beaux-frères avec leurs belles-sœurs, les autres contre. La discussion tournait en langueur lorsqu'une foule de correspondants sont venus à la rescousse. Il faut voir le sérieux de cette guerre de plume ! On se combat à raison de deux colonnes, petit texte, par correspondance. Un des adversaires des belles-sœurs, s'est attaché l'autre jour à démontrer, Bible en main, qu'il fallait prohiber ces mariages plus que jamais sous peine de voir la famille bouleversée. A cela un ami des belles-sœurs répond : " Ah ! vous voulez nous combattre avec la Bible ! Eh bien, je vais vous en faire voir de belles ! Lisez l'histoire de Jacob. Rappelez-vous qu'il épousait un jour la belle Lia et que s'étant aperçu, au bout de quelque temps, qu'il l'avait épousée, croyant se marier avec sa sœur Rachel, il fit la cour à cette dernière en faisant aussi sa femme ! Vous avez là le cas d'un homme qui épouse sa belle-sœur et cela du vivant de sa première femme ! " Nous n'avons pas encore vu la réplique de l'adversaire du bill Girouard.

Un autre prétend que si, sous prétexte qu'il n'y a pas de consanguinité entre les beaux-frères et les belles-sœurs, on leur permet de se marier, on ouvrira la porte à bien des abus et que toute la série des non-consanguins y passera. C'est cela ; on commencera par les belles-sœurs et on finira par les belles-mères ! Il faudra, pour en arriver à ces unions, que les relations entre celles-ci et les gendres changent passablement.

Dans tous les cas, si le Parlement vote le bill Gi-

rouard, nous sommes certains de voir les belles-sœurs devenir plus aimables pour leurs beaux-frères, sans compter que ces mariages, pour peu qu'ils se multiplient, diminueront notablement le nombre des belles-mères, dont on dit tant de mal, et qui le mérite si peu.

A. D. D.

UN LIVRE CURIEUX

Il y a quelques jours, je rentrais chez moi vers deux heures du matin, après avoir relu quelques épreuves sur le chemin de fer du Nord ou quelque autre sujet également palpitant d'intérêt ; afin de tomber plus tôt dans les bras de Morphée, suivant l'ancien style, je cherchai dans ma collection le livre qui pourrait plus facilement et le plus tôt me procurer cette tardive mais nécessaire faveur. La critique des théories de Darwin a généralement ce résultat. Il y a bien peu d'insomnies qui ne soit forcée de baisser pavillon devant elle ; mais je n'avais rien de ce genre. En désespoir de cause, j'avisai un volume qui me parut renfermer toutes les conditions et les propriétés désirables.

Hélas ! dans le tourbillon des affaires de chaque jour, obligés que nous sommes de lire une foule de choses très ennuyeuses, mais nécessaires à notre métier de forçat ; sans cesse le crayon à la main pour noter, ou la plume pour raconter à nos trop bénévoles lecteurs les événements qui se précipitent avec une si vertigineuse rapidité, nous avons bien peu de temps de lire les livres. Le journaliste est celui qui a moins le temps de se payer le luxe d'une tranquille lecture d'un bon volume.

Lorsque cette grande faveur peut nous être accordée, les esprits sérieux se précipitent sur un ouvrage de législation ou d'économie politique ; les journalistes plus légers, comme j'en connais quelques-uns, trouvent juste le temps d'escamoter un roman de temps à autre.

Les ouvrages religieux nous sont moins familiers, je puis l'avouer en toute humilité. Les journalistes ne pêchent par excès de dévotion que dans les colonnes de leur journal.

C'est pour tous ces motifs que je me croyais bien sûr de m'endormir promptement.

Et cependant, lorsque survint le jour, je lisais encore. J'étais moi-même tout surpris.

Ce livre s'appelle *Une fleur du Carmel* ; c'est l'histoire modeste, simple, sans appareil, d'une jeune fille canadienne qui s'est faite carmélite, et qui est morte à Reims, à l'âge de vingt-deux ans.

On croira facilement que cette vie si courte, passée en grande partie dans un milieu absolument ordinaire, ne doit pas avoir été marquée par de bien grands événements, et on aura raison.

C'est tout simplement l'histoire d'une âme pieuse et d'une conduite conforme à sa croyance.

Cela n'a l'air de rien, et pourtant, c'est très rare, et par conséquent très curieux.

Tout le monde croit au salut de son âme et prétend agir en conséquence ; mais, entre nous, cette prétention est extrêmement ambitieuse. Sous prétexte qu'on a ses intérêts dans le monde, et qu'ils réclament tout notre temps, on est très fier et on croit avoir beaucoup fait quand on a assisté à la basse messe le dimanche ; mais trouver une personne qui vive dans le monde, comme tout le monde, et qui n'ait qu'un but, un objet, une ambition : le perfectionnement de son âme, c'est véritablement intéressant à étudier.

De beaucoup de romans en vogue, nous ne pourrions pas faire le même éloge.

Ce livre renferme une série de lettres de cette jeune carmélite qui respire un parfum de religion vraiment remarquable.

Ce n'est pas de l'exaltation, ce n'est pas ce déploiement de religiosité qu'on trouve dans beaucoup d'écrits de ce genre ; c'est la religion toute simple, toute humble, toute unie, devant servir de point d'appui, de base à la pratique des vertus principales. C'est la religion pratique. On n'y discute pas, on n'y argumente pas, puisque la foi est chose acquise, mais on cherche les applications, et surtout on y demande des conseils nécessaires pour la pratique. C'est le système des affaires appliqué à l'ordre le plus élevé de l'esprit et du cœur.

Cette jeune fille s'occupait du salut de son âme comme un banquier songe à ses échéances, un avocat à ses clients, un médecin à ses patients. Toutes ses pensées, toutes ses paroles, tous ses actes, se rapportaient à cette fin.

Dans notre monde si frivole, si indifférent, si frondeur, une pareille existence ne tient-elle pas un peu du phénomène ?

Il y a bien, dans ces lettres, quelques naïvetés, des expressions d'un enthousiasme un peu exagéré, des craintes et des timidités de sensitive outrée ; mais ce sont des excès que la bonne foi et la touchante sincérité font bien aisément pardonner.

Les parfums de la violette n'en sont pas moins suaves, parce que la tige porte quelques feuilles qui se fanent.

Et puis ces lettres sont tout à fait intimes, et il est peu de correspondants qui pourraient, avec le même succès, supporter les épreuves de la publicité ; et de plus, il n'y aurait pas le bénéfice de la bonne intention.

L'histoire de cet épanouissement d'une âme, sous le souffle vivifiant d'une religion qui est tout cœur et tout amour, offre une lecture rafraîchissante, reconfortante, dont la beauté fait relief sur les tons ordinaires de la vie.

On trouve bienfaisant, consolant, encourageant, qu'il puisse encore se trouver des personnes dont la principale occupation est de prier, et qui ont le naïf et grand courage de ne pas le laisser ignorer.

Des personnes dont toute l'ambition est de ne rien faire, et qui arrivent généralement à mal faire, demandent souvent à quoi servent les ordres contemplatifs. Elles qui se refusent à tout travail, voudraient l'imposer aux autres ; on pardonne, au moins dans une certaine mesure, aux communautés enseignantes, mais on trouve les autres absolument inutiles. La jeune carmélite donne la meilleure réponse en deux mots : je prierai, dit-elle, pour ceux qui ne prient pas.

Il y a là toute l'explication de nos systèmes religieux, sociaux, politiques et économiques : faire plus que sa part de bien, afin d'établir un contrepois pour ceux qui n'en font pas assez. C'est toute la grande et primordiale théorie de la solidarité dans les châtimements et de la réversibilité des mérites.

De ce principe découlent la propriété, la famille, la société, la religion, et ses sacrements. Il y a là toute l'explication de l'histoire, la formule qui résout tous les problèmes, la clef de tous les mystères.

Et c'est une jeune fille de dix-huit ans qui, inconsciemment, dans son zèle religieux, dans son amour de Dieu et du prochain, a trouvé cela.

Proudhon trouvait qu'au fond de toute question politique, il y avait une question religieuse, et il avait raison.

Surtout il s'en étonnait, et là était son tort.

Le monde a commencé par Dieu, et la religion, qui n'est que la continuation de ces premières relations, sera toujours la base de tout. *Veritas et vita.*

Nous ne recommandons pas la lecture de ce livre, parce que nous ne savons pas s'il produirait sur tous les lecteurs la même impression. Il y a de ces effets accidentels peut-être, qui ne demandent qu'une bien légère déviation pour engendrer le ridicule, et c'est ce que, dans le cas actuel, nous ne pourrions jamais nous pardonner.

Nous avons simplement voulu dire avec quel singulier intérêt nous avions parcouru cette publication ; et annoncer à nos lecteurs cette nouvelle aussi curieuse que consolante : il y a des personnes qui prient toujours, pour celles qui ne prient jamais. C'est assez rare pour qu'on le remarque.

J.-A.-N. PROVENCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

Vous lisez les lignes qui sont dans mon livre, vous n'y profiterez guère ; c'est le blanc qui est entre les lignes qu'il faut lire, car c'est là que j'ai mis ce qu'il y a d'essentiel.

L'ABBÉ GALIANI.

* *

Bien des gens ont été persécutés pour une opinion qu'ils n'avaient pas et que la persécution leur a donnée.

ROYER-COLLARD.

* *

La bonté fascine ; les figures naïves d'enfants et de vieillards ont le même charme : c'est de l'enfance toujours, qui va ou qui vient.

LAMARTINE.

* *

Le Mont-de-Piété pèse dans une même balance les bagues d'amour et les casseroles.

GAVARNI.

* *

Amitié de deux femmes....., complot contre une troisième.

ALPH. KARR.

* *

Pour être bon préfet, bon ministre ou... bon garde champêtre, il ne faut pas trop craindre de perdre sa place.

G.-M. VALTOUR.

NOS GRAVURES

CHARLOTTE CORDAY DANS SA PRISON

(Tableau de M. Muller.)

Elle y était entrée le 13 juillet 1792.

L'artiste nous la montre, sa belle tête appuyée aux épais barreaux de la fenêtre, une plume à la main, songeant. Elle est en train d'écrire, à Barbaroux sans doute, la lettre dans laquelle elle lui raconte son voyage, les détails de l'assassinat de Marat et ses pensées en face de la mort. Le visage est ferme, calme, l'œil tranquille. Il accuse cette sérénité dont l'avocat de Charlotte, Chauveau-Lagarde, devait essayer de lui faire un moyen de défense. "L'accusée, s'écria-t-il, avoue avec sang-froid l'attentat qu'elle a commis ; elle en avoue la longue préméditation, les circonstances les plus affreuses. Ce calme imperturbable et cette entière abnégation de soi-même, qui n'annoncent aucun remords, et, pour ainsi dire, en présence de la mort même ; ce calme et cette abnégation, sublimes sous un rapport, ne sont pas dans la nature ; ils ne peuvent s'expliquer que par l'exaltation du fanatisme politique qui lui a mis le poignard à la main ; et c'est à vous, citoyens jurés, à juger de quel poids doit être cette considération morale dans la balance de la justice." On sait que cette considération ne fut d'aucun poids aux yeux des jurés. Charlotte fut condamnée à mort ; et, peu après, revêtue d'une chemise rouge, toujours calme, plus belle que jamais, elle sortait de cette prison dans laquelle elle était entrée le 13 juillet.

C'était le 17.

UN TRIBUNAL AGRAIRE EN IRLANDE

On sait qu'à la suite de la nouvelle loi agraire récemment votée par le Parlement anglais, une juridiction spéciale a été instituée en Irlande pour trancher les différends entre fermiers et propriétaires. Des pouvoirs extraordinaires ont été donnés aux nouveaux tribunaux : ils ont même la faculté de régler, de leur autorité propre, le taux des loyers et de l'imposer aux parties, ce qui paraîtrait exorbitant partout et à plus forte raison dans un pays où la liberté en général, et surtout la liberté des transactions, est un article de foi politique et économique. Mais la logique et les principes perdent leurs droits quand les passions révolutionnaires sont allumées. L'Angleterre est en train d'en faire la triste expérience.

Quoi qu'il en soit, les tribunaux agraires sont entrés en fonctions et la population paraît mettre un empressement de bon augure à recourir à leur juridiction. Celui que nous représentons aujourd'hui siège à Claremorris, dans le comté de Mayo. On remarquera la curieuse disposition de la salle d'audience et les accoutrements bizarres des paysans qui en occupent le premier plan dans la plus grande de nos gravures.

Les deux autres dessins montrent des incidents comme il s'en passe chaque jour aux abords du tribunal ; dans l'un on voit arriver un propriétaire accompagné de deux agents de police, armés de carabines, qui le suivent comme son ombre et dans lesquels le malheureux ne pourrait faire un pas sans risquer d'être assassiné ; dans l'autre, ce sont des paysans qui, avant l'appel de leur cause, consultent le curé venu avec eux de leur localité, car l'Irlandais est fervent catholique et le clergé joue un rôle actif dans ses affaires.

CHOSSES ET AUTRES

Toto n'a pas été sage, sa mère l'a mis en pénitence dans le cabinet noir, où il pousse des cris assourdissants.

Le père, impatienté, dit à la mère :

—Ouvre-lui, je t'en prie.

—Non ! non ! maman, s'écrie Toto, je n'ai pas encore fini de crier !

—o—

Bébé a pris un gros rhume, et sa maman lui prépare un remède infailible. Bébé surveille l'opération avec inquiétude et demande si ce sera bon.

—Goûte... lui dit la mère.

Bébé allonge sa langue dans le liquide et s'écrie :

—Oh ! Dieu ! que c'est bon ! il faut le garder pour papa !

—o—

Un Noël amusant du *Sphinx*, de *L'Événement*.

Le petit Henri mécontente son papa toute l'année par sa paresse au collège.

—Je suis heureux de penser que je vais trouver quelque joli cadeau dans mon soulier pour Noël, disait-il devant sa famille.

Le lendemain, dès l'aube, il court anxieux à la cheminée et trouve... Noël... et *Chapsal*.

—o—

Hospitalité, bien entendue, mais pas tout à fait écosaisse !

Un ami de Rossini se présente un soir chez l'illustre maestro et le trouve fumant un cigare dans son salon.

—Oh ! cher maître, fait ce visiteur en tirant, avec entrain, un cigare de sa poche, puisque vous permettez de fumer...

—Non ! dit Rossini, avec une placidité souriante, la fumée de mon cigare me suffit !

—o—

A propos de la vivisection.

Cham, qui, à la Société protectrice des animaux, s'était fait l'avocat spécial des chiens, prenait un jour ainsi la parole devant ses collègues, avec une logique implacable :

"Je ne m'élève pas contre la vivisection ; je la reconnais utile, soit. Mais mes organes diffèrent tellement de ceux du chien, qu'il est inutile, au point de vue de la médecine, de martyriser ces pauvres bêtes. Allons, messieurs les savants, un bon mouvement : vivisez-vous les uns les autres !

—o—

Une charmante boutade du comte Duchâtel sur la toilette des dames, extraite d'une comédie de salon qu'il vient de publier :

C'était depuis longtemps une étrange manie
Que d'inventer toujours quelque bizarrerie,
De se charger la nuque avec force chignons,
Guirlandes ou bonnets, fleurs et brimborions,
Qui, dressant sur la tête un vaste échafaudage,
Déparaient la nature en son plus bel ouvrage.
La mode de l'hiver accuse plus d'esprit,
A la plus élégante un seul ruban suffit.

—o—

Calino, sans contredit, est un excellent garçon, mais, entre autres défauts, il a celui de rimaiter à perte de vue et surtout d'abuser du subjonctif de la manière la plus ébouriffante.

De plus, il est amoureux fou d'une gentille petite ouvrière qui se moque de lui et rit sans pitié de sa naïveté juvénile.

Ne pouvant calmer sa douleur, il vient d'adresser à son inhumaine le couplet suivant :

Oh ! fallait-il que je vous visse
Pour que vous me séduisiez ;
Et que sous vos lois je me misse
Sans que vous me répondiez !
Fallait-il que je vous connusse
Pour que vous me méprisiez !
Fallait-il que je vous déplussé
Pour que si fort vous me plussiez !

—o—

Vous devriez faire vacciner votre petit dernier, disait l'autre jour Mme X... à sa voisine.

—Oh ! ça ne sert pas à grand'chose, allez. L'année dernière on a vacciné un enfant dans la rue Popincourt, ça ne l'a pas empêché de mourir.

—De la petite vérole ?

—Non, écrasé sous une voiture.

—o—

On parlait devant un Calino quelconque de la Société de Secours, assurance contre les accidents, qui, moyennant 75 francs une fois donnés, garantit 25,000 francs aux héritiers :

—Aussitôt qu'elle sera constituée, dit Calino, je m'y assurerai ; mais vous verrez, j'ai si peu de chance que, dès que je serai assuré, il ne m'arrivera plus rien.

—o—

Quelques pensées cueillies dans la *Vie Parisienne* :

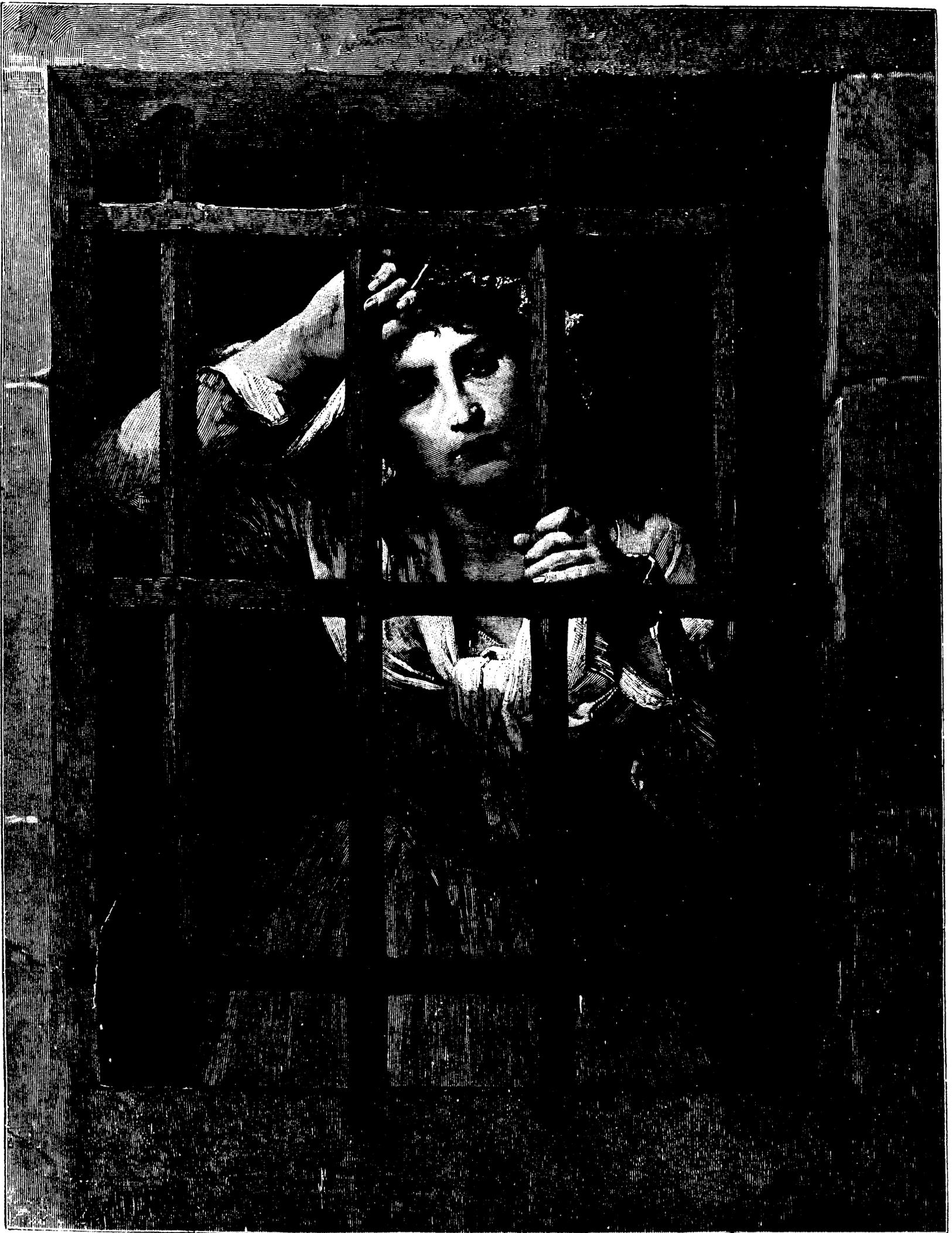
"La beauté n'est qu'un diplôme ; la grâce est un passeport."

"Les femmes vont à la vieillesse... à reculons."

Aussi, quand elles y sont arrivées, sont-elles les dernières à s'en apercevoir.

LA MAIN DE DIEU.—A Wavignies, canton de Bréteuil, France, un individu, échauffé par le vin, les mauvais journaux et les propos impies, dit à l'un de ses deux convives : "Donne-moi la croix je vais la f... dans le poêle." Et s'emparant de cette croix, il veut accomplir son sacrilège. Cependant le poêle était trop petit pour recevoir ce crucifix ; alors en poussant des blasphèmes et des rires, il casse les jambes du Christ et fait entrer la croix au foyer.

Le lendemain matin, il part pour son commerce (il était marchand de hareng), et, le soir, comme il rentrait, il rencontre un des amis de la veille, et, en passant devant le calvaire, il se trouve mal, tombe ; l'ami le relève. "On me coupe les jambes !" s'écrie-t-il. Vainement on cherche à le calmer, il souffrait horriblement ; l'ami le traîne au village le plus proche ; il passa la nuit sans dire d'autre parole que celle-ci : "On me coupe les jambes !" Et, le lendemain soir, à l'heure même où il avait commis son crime, il expira. Personne ne démentira ce fait, qui a jeté toute la population dans la stupeur.



CHARLOTTE CORDAY DANS SA PRISON
D'APRÈS LE TABLEAU DE M. MULLER.

ORIGINES HISTORIQUES

DU NOUVEAU-MONDE

Les Scandinaves.

D. W. Prowse, *Episodes in our early history* (St. John Newfoundland, 1878)

L'Europe et l'Asie possèdent des ouvrages qui remontent à bien des siècles avant l'ère chrétienne, et qui ont permis de reconstruire jusqu'à un certain point les assises de la vie politique et sociale de l'humanité primitive dans le vieux continent. Nous savons aujourd'hui ce qui se passait dans l'intérieur de maintes cités grecques qui eussent à peine fait un faubourg de la capitale des Aztèques ou de celle des Incas. L'Inde nous a dévoilé les mystères des incarnations de Vishnou ou des invasions aryennes. Notre œil profane commence à plonger dans les arcanes historiques du Japon et de l'empire des fleurs. L'Égypte a livré à Champollion et à ses disciples le secret de ses vieilles dynasties et de ses vieux monuments. L'Amérique seule ne possède point d'historien qui nous permette de remonter à ses origines. Sans doute de courageux savants, comme M. de Charnay, par exemple, commencent à soulever un petit coin du voile qui nous les dérobe, à déchiffrer les us et coutumes de Toltèques et des Chichimèques, ces anciens maîtres de l'Amérique centrale. Uxmal, Palenque, d'autres cités aux ruines mystérieuses, des nécropoles perchées au sommet de hautes montagnes, ont permis de reconstituer en partie la manière de vivre de ces peuples du passé, dont la civilisation, bien que très différente de la nôtre, n'en était pas moins fort complète et fort brillante en elle-même. On a même pu faire des hypothèses plausibles ou tout au moins ingénieuses, sur les grandes migrations de peuples dont l'Amérique n'a pas été plus exempte que l'Europe et l'Asie. Mais, si du Mexique nous remontons vers le nord de ce continent, c'est alors que l'obscurité redouble ou, pour mieux dire, devient presque absolue. Plus de palais en ruines, plus de cimetières révélateurs ! Le sauvage des forêts du nord n'édifiait ni palais ni maisons, mais des huttes de branchage qu'il fallait reconstruire plusieurs fois dans le cours d'une génération. La forêt a repris tout ce qu'on lui avait enlevé et, aujourd'hui, elle recouvre de ses débris qui défient l'analyse, les restes des peuplades qui la sillonnaient jadis sous l'œil du Grand-Esprit, à la poursuite de ce gibier que le guerrier peau-rouge doit trouver en abondance dans les savanes d'outré-tombe. On est alors réduit aux récits des vieux explorateurs et aux légendes confuses qu'a pu leur raconter, dans un moment d'expansion ou d'ivresse, quelque chef de tribu.

On sait que la Société des Antiquaires du nord, établie à Copenhague et qui a, pour ainsi dire, créé l'archéologie préhistorique, s'est mise, dans un but à la fois scientifique et patriotique, à rechercher tous les titres de noblesse de la race scandinave, à recueillir tous les écrits, toutes les traditions qui se rattachent à ses courses aventureuses, à examiner et à classer tous les restes de constructions navales ou autres, les monnaies, les ustensiles, les armes et les sépultures qu'on peut lui attribuer et qui nous donnent une idée de son art et de son industrie. M. Prowse, un Terre-neuvien, a recueilli dans une série d'épisodes sur l'histoire primitive de Terre-Neuve, tous les renseignements provenant de cette source qui se rapportent à son île et au continent américain, ainsi qu'au Groënland. Si le lecteur veut bien nous accompagner, nous allons pénétrer à sa suite sous les arceaux du passé, étudier avec lui cette partie si intéressante de l'histoire du moyen-âge. Il y verra que les hardis aventuriers, moitié marchands, moitié pirates, qui partirent au huitième, au neuvième siècle et plus tard encore, des sombres fiords de la Norvège et des plages glacées de l'Islande, ont découvert l'Amérique du Nord, plusieurs siècles avant que les naturels des Antilles eussent aperçu Christophe Colomb déployant l'étendard de Castille et d'Aragon à la brise ardente des mers équatoriales. Comme cette déclaration pourrait choquer le sentimentalisme de quelques personnes, nous nous hâtons d'ajouter que cela n'enlève rien à la gloire du grand navigateur génois, non plus qu'à celle des Cabot, des Fernand Cortez, des Jacques Cartier, car lorsqu'ils ont découvert l'Amérique, la première découverte était oubliée. Ils méritent donc bien la reconnaissance du monde nouveau auquel ils ont ouvert de nouvelles destinées. Mais tout en leur rendant cet hommage, oublions-nous qu'ils ont été aidés dans leur tâche ardue par les pêcheurs et les marchands intrépides qui, poussés par l'esprit d'aventure ou la nécessité, osaient braver au loin, sur de chétifs navires, les fureurs de l'abîme ? Les explorations de ces humbles prédécesseurs, quelque vague souvenir qu'elles eussent laissé, furent pour les grands découvreurs du quinzième et du seizième siècle l'éclair révélateur qui les lança sur la route de l'inconnu.

Nous avons dit pêcheurs et marchands, et nous le répétons. Les découvertes faites dans le vaste champ de l'archéologie scandinave nous permettent enfin de leur attribuer ce caractère, et non plus exclusivement de pirates—comme l'a fait ressortir dans un article

de la *Revue des Deux Mondes*, M. Alfred Maury, de l'Institut de France (*). Ce n'est que lorsqu'ils se trouvèrent sur une terre marâtre que les *rois de mer* et leurs redoutables compagnons utilisèrent, pour le pillage et la destruction, la sauvage énergie, la force invincible, développées dans leurs bras et leurs cœurs par la lutte permanente avec les éléments. C'est alors que nous les trouvons partout sur les vagues de l'Atlantique, face à face avec la tempête et Dieu. Ils défient la tourmente ou bercés par elle comme l'aigle de Lamartine, ils s'endorment dans la joie. Comme aux Albanais de nos jours, le frôlement des ailes de la mort leur paraît aussi doux que la brise printanière. Sur la crête des flots écumeux, ils chantent leurs fiers bardits. Qui oserait les arrêter ? Ils ont fait d'avance le sacrifice de leur vie et sont maîtres de celle des autres. Ils savent bien que les Walkyries, ces messagères d'Odin, dispensatrices de la victoire, viendront prendre les guerriers morts en combattant, pour les conduire au palais céleste, au Walhalla, où le brave jouit sans fin de la volupté des combats, où pour lui circulent sans cesse les coupes de bière et d'hydromel. Mais la guerre étrangère ne suffisait pas à ces lutteurs acharnés. Lorsqu'ils ne rançonnaient pas les autres nations, ils se battaient entre eux. C'est probablement par suite d'une de ces luttes intestines qu'un chef norvégien, Eric Raude ou Eric le Rouge, obligé de s'expatrier, découvrit le Groënland en 986, ou du moins y fonda le premier des établissements.

Il est temps maintenant de présenter au lecteur les documents qui font foi de ces vieilles expéditions. Le professeur Rafn, un des membres les plus distingués de la Société des Antiquaires du Nord, a réuni et traduit un grand nombre de chants des Scaldes, ces bardes scandinaves, à la fois poètes et soldats, qui suivaient les rois et les héros. Ces récits, dans lesquels ils ont transmis à la postérité la relation des voyages accomplis par leurs compatriotes aux pays de l'ouest, sont bien connus sous le nom de "sagas" (littéralement "dit," en anglais "says," en allemand "sagt"). Celui qui raconte la découverte de l'Amérique est connu des archéologues sous le nom de "Flåto Saga," d'une île islandaise où le manuscrit a été découvert en 1650. L'authenticité de ce document, qui remonte au douzième siècle, est aujourd'hui hors de conteste. La relation se divise en deux parties : "Eric Raude Saga," qui raconte la colonisation du Groënland par Eric et ses descendants, "Karlsefné Saga," qui se rapporte aux mêmes événements, mais dont le personnage principal est Thorfynn Karlsefné. Ces deux parties diffèrent sur certaines questions de détail, mais s'accordent complètement quant aux faits principaux. Elles donnent les renseignements les plus minutieux sur les différentes localités de la colonie et spécialement sur la propre demeure d'Eric. Le Dr Rinke, qui a étudié la question avec beaucoup de compétence et publié un volume sur le Groënland, dit qu'on a pu établir l'identité de ces vieux établissements par les ruines qui en subsistent encore, et il ajoute avec raison : "Dans un pays où aucun arbre ne peut croître, on découvre aisément les plus faibles vestiges d'édifices antérieurs." On a découvert ainsi des débris de constructions dans plus de cent localités différentes, tout le long de la côte du Groënland, et par une comparaison attentive, il a été possible de déterminer sur nos cartes actuelles, avec une quasi incertitude, les emplacements auxquels s'appliquent les noms des vieilles sagas. A ceux qui s'étonneraient de voir le Groënland colonisé dès le dixième siècle, nous rappellerons que l'Islande l'était déjà dans le siècle précédent. Peut-être même faudrait-il remonter plus haut, car M. Mauray, dans l'étude que nous avons déjà citée, remarque que M. Vivien de St-Martin, le célèbre géographe, a montré par un passage de Plinie que, dès le premier siècle de notre ère, les Norvégiens ont dû fréquenter l'île des glaces, la Thulé mystérieuse des anciens.

Mais revenons au Groënland. En 1021, un évêché fut fondé dans cette région inhospitalière. On possède une liste des évêques qui occupèrent ce siège lointain de 1021 à 1406, époque à partir de laquelle, par suite d'une catastrophe qui anéantit la colonie, toutes communications cessèrent entre elle et la mère-patrie. Le dernier document qui fait mention de ses colons groënlandais est une lettre du pape Nicolas V, trouvée dans les archives du Vatican. Dans cette lettre, datée de 1448 et adressée aux deux évêques d'Islande, le Souverain Pontife leur recommande avec instance de prendre des mesures pour secourir les restes infortunés de l'église groënlandaise qu'une calamité terrible avait décimée trente ans auparavant. Une nuée de barbares païens, qu'on croit être des Esquimaux, avait dévasté la colonie, ne laissant subsister les habitants que dans neuf paroisses. M. Prowse semble croire que les évêques islandais n'ont tenu aucun compte des instances de Nicolas V, mais rien ne le prouve. On ne communique pas comme on veut dans ces terribles mers du nord, et dans ce temps-là ce devait être particulièrement difficile. Quoiqu'il en soit, on ne trouve plus après cela trace d'aucune relation entre l'Islande et ses colons. On pense généralement qu'une guerre acharnée avec les Esquimaux, sauvages petits et sales, mais forts et intrépides,

que les Scandinaves désignaient sous le nom de Skrol-linger (terme de mépris qui signifie chétifs, misérables) des dissensions intestines dont il est souvent parlé dans les sagas, le refroidissement graduel d'un climat déjà sévère, et peut-être bien cette terrible peste noire qui ravagea toute l'Europe au quatorzième siècle, et qui serait étendue jusqu'au Groënland, on pense, disons-nous, que toutes ces causes réunies firent périr toute la colonie jusqu'au dernier homme.

L'extinction de tout un petit peuple qui comptait plus de quatre siècles d'existence est un fait si surprenant, qu'en dépit de la tradition, on s'habitua à considérer comme une fable tout ce qui se rapportait à ces vieux établissements. Mais la science contemporaine a fait revivre ces populations *circumpolaires* au soleil de l'histoire. Le Dr Rinke parle avec éloge de l'esprit judicieux qu'elles apportèrent dans le choix des emplacements où elles s'établirent. Leurs villages se trouvent invariablement au fond des "fiords" qui indentent profondément la côte ouest du Groënland, où le climat était moins rigoureux que sur le rivage de l'Océan. Leur mobilier était des plus simples et la pêche était leur principale, sinon leur unique occupation. Lorsqu'ils partaient en expédition, nous voulons dire pour une campagne de pêche, les Groënlandais emportaient dans leurs navires une certaine provision de blé qui servait à leur nourriture après avoir été broyé. Ce n'est qu'au commencement du dix-huitième siècle, c'est-à-dire près de trois cents ans après la disparition complète de la colonie, que le Danemark réoccupa ces plages austères, et aujourd'hui près de dix mille Esquimaux y vivent exempts de tout impôt, à l'ombre de son pavillon. Grâce aux efforts des frères Moraves (secte religieuse formée des anciens Hussites, en 1447), dont on ne saurait assez louer l'influence civilisatrice, les indigènes augmentent plutôt qu'ils ne diminuent. Ajoutons à l'honneur des Danois qu'ils n'ont jamais importé les boissons spiritueuses dans le Groënland. Voilà ce qui s'appelle joindre l'exemple au précepte, et contraste agréable avec les errements de certaines nations qui se targuent de philanthropie et de tempérance, et dont les navires transportent à l'envi du rhum, du genièvre, de l'opium et autres poisons du même acabit ; —il est vrai qu'on a soin de les flanquer de traités évangéliques.

Pour en revenir à ces vieilles populations du Groënland, n'est-ce pas un *souvenir à captiver* l'attention de tout homme qui pense, que cette destruction complète de tout un peuple. Quelle fin mélancolique à une rude destinée ! Que de drames ont dû voir ces ruines lamentables que les neiges arctiques couvrent de leur blanc et pur linceau ! Nous n'y trouvons pas sans doute les restes grandioses des cités géantes de la vieille civilisation. Il n'y en a pas moins là les tombes de toute une race qui a vécu pendant des siècles d'une vie étrange, sans analogie dans le reste du monde civilisé. La lune qui éclairait de son disque d'argent les voyages nocturnes de ces fils du septentrion, les aurores boréales qui, de leurs stries ondoyantes, dissipaient pour eux les obscurités des longues nuits boréales, ne luisent plus que sur les cendres glacées de leurs foyers à jamais éteints ! Leur triste agonie n'a eu pour glas funèbre que le sifflement de l'âpre bise des pôles et les craquements des énormes glaçons d'une terre condamnée par la nature à une frigidité éternelle.

Si maintenant on jette un coup d'œil sur une carte des terres arctiques, on s'assurera aisément que la côte ouest du Groënland n'est pas à plus de cinq cents milles du continent américain. Comment supposer que des aventuriers qui avaient franchi la distance bien plus considérable qui séparait la Norvège de la terre groënlandaise, n'aient pas abordé plusieurs fois en Amérique ! Eussent-ils refusé d'ailleurs de voguer dans cette direction, qu'ils y auraient été entraînés irrésistiblement par un de ces coups de vent du nord-est qui sont si fréquents dans ces parages, et contre lesquels nos voiliers d'aujourd'hui même sont incapables de lutter. Aussi la Saga d'Eric le Rouge nous raconte-t-elle les aventures de plusieurs Islandais qui, partis du Groënland au commencement du onzième siècle, auraient découvert diverses contrées qu'ils nommèrent grand Helluland, petit Helluland, Markland et Vinland. Le grand Helluland (grand pays d'enfer), qui ne peut être que le Labrador, est décrit comme une terre rocailleuse, renfermant de petites collines. Quelques Terre-neuviens voudraient absolument faire de Vinland, Terre-Neuve, bien que la grande île ne possède pas le moindre plant de vigne sauvage. Ils prétendent que les Scandinaves lui ont donné ce nom en l'honneur des framboises qui y viennent à merveille. Mais d'après une version beaucoup plus exacte, Terre-Neuve serait le petit Helluland (le petit pays d'enfer). M. Prowse en convient très volontiers, et l'on peut dire qu'il n'y a pas là de quoi choquer le patriotisme d'un Terre-neuvien, les Scandinaves ayant probablement longé le rivage est de l'île dont l'aspect est des plus rébarbatifs. Markland (pays de la forêt), que les sagas représentaient comme une contrée basse et couverte de bois, ne peut être que la Nouvelle-Ecosse. Enfin, grâce à la description minutieuse consacrée par les Sagas à une côte qui ressemble étonnamment à celle du cap Cod et de Chatham Beach, grâce aussi à ce fait que les relations men-

(*) *Revue des Deux Mondes*, du 15 septembre 1880. *La vieille civilisation scandinave*.

NOUVELLES

CANADA

—M. Etienne Grégoire, vétéran de 1812, est décédé à Saint-Elzéar, comté de Beauce, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

—Après le dépouillement du scrutin devant l'hon. juge Routhier, à Chicoutimi, M. Saint-Hilaire a été déclaré élu par 72 voix de majorité.

—On dit que le lieutenant-colonel Montizambert va remplacer le colonel Strange comme commandant de la batterie A. Cette nomination serait bien accueillie.

—M. Champagne, député des Deux-Montagnes, vient d'être nommé docteur en droit de l'Université-Laval.

Nous félicitons M. Champagne de la haute marque de distinction qu'il a reçue.

—Mgr l'Archevêque de Québec a reçu de Son Eminence le cardinal Simeoni la nouvelle que Sa Sainteté, dans une audience du 18 décembre, a accordé le grade de Commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand à l'hon. J. A. Chapleau, premier ministre de la province de Québec.

—On doit faire ces jours-ci, à une des religieuses du couvent du Bon-Pasteur, à Québec, une opération très délicate. Sœur St-François d'Assises, née Sophie Vallière, est atteinte depuis très longtemps d'une tumeur dans le côté gauche. Elle a pris depuis quelque temps des proportions alarmantes, c'est ce qui a décidé la patiente à la faire extirper.

—Il est probable que cette année on construira, à Winnipeg, un nombre de maisons deux fois plus considérables que l'année dernière. On craint que les chemins de fer ne puissent transporter les matériaux nécessaires et suffire en même temps au transport des immigrants qui arriveront en grand nombre le printemps prochain, mais on espère que la route de Thunder Bay sera utilisée.

—Le marquis de Lorne est attendu cette semaine à Halifax. Il s'est embarqué, il y a quelques jours, à Liverpool, à bord du *Parisian*, de la ligne Allan.

Le maire de Liverpool a offert un lunch au marquis avant son départ. La princesse Louise, dont la santé n'est pas encore complètement rétablie, restera en Angleterre jusqu'au printemps prochain. Ce n'est qu'à cette époque qu'elle nous reviendra.

Nouvelles Soirées Canadiennes.—Tel est le titre d'une jolie brochure qui vient de nous être envoyée de Québec. Cette publication paraîtra les 1er et 15 de chaque mois, par livraison de 24 pages. Messieurs Faucher St. Maurice, Benjamin Sulte, T.-P. Bédard, Arthur Buies et A.-B. Routhier appartiennent à la collaboration de ce nouveau journal. *Les Soirées Canadiennes* sont imprimées sur papier de luxe. Comme travail typographique c'est irréprochable. Nos félicitations aux propriétaires, messieurs L.-H. Taché et E. Lortie.

—François Moreau qui, le 16 septembre dernier, a assassiné sa femme dans les bois de St-Anaclet, comté de Rimouski, et qui fut condamné à mort, a subi la peine capitale vendredi dernier, à 8 heures 30 du matin, dans la cour de la prison de Rimouski.

Le condamné, qui paraissait assez résolu, a tremblé en face de l'échafaud ; il s'est presque affaissé au bas de l'escalier y conduisant, et n'a pu franchir les quatorze marches qui le séparaient de la plate-forme, que soutenu sous les bras par les deux aides du shérif. Il était affreusement pâle et n'a pas dit un mot sur la potence.

M. le curé Audet et le Père Charmont, qui préparaient depuis plusieurs semaines le condamné à expier son crime, l'ont assisté jusqu'à ses derniers moments, l'exhortant au courage et à la soumission.

Enfin on a passé la corde autour du cou du malheureux, et la trappe fatale est tombée avec un bruit sourd qui a fait frémir les spectateurs de ce terrible drame judiciaire.

La mort de Moreau a été instantanée. Son corps a été inhumé dans le cimetière de la paroisse.

A six heures du matin, il y a eu à l'intention du condamné une messe basse à laquelle il a communiqué.

La paroisse de Rimouski semblait être en deuil. Les physionomies étaient mornes et le silence régnait partout.

Une cinquantaine de personnes assistaient à l'exécution, et tout le temps la grosse cloche de la cathédrale a fait entendre le glas funèbre. Un drapeau noir flottait sur le palais de justice.

EUROPE

—Il paraît que le gouvernement anglais n'est pas d'avis d'élargir Parnell, pour lui permettre de prendre son siège, et, sans doute, de reprendre ses manifestations de la dernière session.

La rue du Canada à Paris.—On lit dans *Le Temps* : "Un décret du Président de la République classe au nombre des voies publiques du 18^e arrondissement, la rue du Canada."

Le *Times*, de Londres, prend la défense de M. Gambetta, contre ceux qui l'accusent de n'avoir rien fait à la dernière session. Ce qui a conduit ses prédécesseurs à une chute prématurée, dit le *Times*, c'est la précipitation avec laquelle ils se sont mis à l'œuvre pour satisfaire l'opinion publique. Ils n'ont pu présenter que des mesures incomplètes, ou se lancer à l'aventure, dans des entreprises comme la guerre de Tunisie, qui les ont perdus dans l'opinion publique. M. Gambetta est fort à l'a le pouvoir d'attendre et de réfléchir avant d'agir.

—L'année s'est ouverte à Berlin presque par un coup d'état. L'empereur Guillaume a lancé un rescrit dans lequel il définit et affirme le droit constitutionnel des rois de Prusse. Ce rescrit est ainsi conçu :

"Le droit du roi de diriger le gouvernement et la politique de la Prusse d'après son jugement est restreint, non abrogé, par la constitution. Les actes officiels du roi doivent être contresignés par un ministre et exécutés par ses ministres, mais ils restent les actes officiels du roi dans la résolution duquel ils prennent naissance, et qui par eux donne une expression constitutionnelle à sa volonté. Par conséquent il n'est pas permis de représenter l'exercice des droits émanant de ministres responsables. La constitution prussienne est l'expression de la tradition monarchique de ce pays, dont le développement repose sur les relations personnelles de ses rois avec le peuple. Ces relations ne peuvent être transférées aux ministres, parce qu'elles appartiennent à la personne du roi, et leur maintien est nécessaire pour la Prusse, ainsi que dans les corps législatifs de l'empire, on ne se permette aucun doute sur mon droit constitutionnel ou celui de mon successeur de diriger personnellement la politique du gouvernement. C'est le devoir de mes ministres de soutenir mes droits constitutionnels en les préservant du doute et de l'obscurité, et j'attends cela de tous les fonctionnaires qui m'ont juré fidélité. J'ai suis loin de vouloir restreindre la liberté des élections, mais les fonctionnaires chargés de l'exécution de mes actes officiels sont tenus de soutenir la politique de mon gouvernement, même aux élections. Je reconnaitrai le fidèle accomplissement de ce devoir, et je compte que tous les fonctionnaires, se souvenant de leur serment de fidélité, s'abstiendront, même aux élections, de toute agitation contre mon gouvernement."

Si le roi est absolu, si la responsabilité ministérielle n'existe pas, s'il n'y a dans l'état que le roi et le peuple, à quoi bon les Chambres ? Louis XIV avait dit : "l'Etat c'est moi," Guillaume paraphrase la même pensée dans un déluge de mots qui ne valent pas la formule concise du Roi-Soleil pour exprimer la même chose.

Mes demoiselles me disaient : voyez comment papa est bien portant depuis qu'il fait usage des Amers de Houblon ; il a été guéri d'une maladie déclarée incurable.

A la police correctionnelle :

—Votre nom ?
—Auguste.
—Vous êtes accusé d'avoir dérobé une redingote...
—Noire... ?
—Un pantalon...
—Noir... ?
—Et un gilet...
—Egalement noir... ?
—La couleur ne signifie rien, dit le juge. Ça s'appelle toujours voler !
—Pardon, mon président. Ça s'appelle prendre le deuil.

Déménagement.—Enfin, le temps de notre déménagement est fixé au premier Mars.

Nous aurions voulu le faire plus tôt, mais les indispensables retards de la construction nous en ont empêché.

Nous voudrions bien, si c'est possible, nous débarrasser de toutes nos marchandises actuelles afin de n'avoir à entrer dans notre nouveau magasin que les marchandises toutes fraîches que notre acheteur, Louis A. Dupuis, est maintenant à choisir sur les marchés d'Europe.

Pour obtenir ce résultat, nous avons mis tout notre stock au prix coûtant, ce qui veut dire que nos marchandises vous sont offertes en ce moment au-dessous même du prix du gros. Si vous en avez besoin, c'est le temps de venir nous voir.

Dupuis Frères,

605, RUE STE-CATHERINE, Montréal.

La Consommation guérie.—Depuis 1870, le Dr Shearer a donné, par l'entremise de ce bureau, les moyens de guérison à des milliers de personnes affectées de cette maladie. La correspondance devenant trop volumineuse, j'ai dû lui venir en aide. Il a été obligé, par la suite, de l'abandonner complètement, et il m'a remis la recette de ce simple remède végétal, découvert par un missionnaire aux Indes, qui est si puissant à guérir la consommation, les bronchites, l'asthme, le catarrhe, les maux de gorges et autres maladies des poumons ; c'est aussi un remède certain contre la débilité générale. Ses propriétés curatives ont été prouvées dans des milliers de cas, et mû par le désir de soulager mes semblables affectés de ces maladies, je me fais un devoir de le faire connaître à tout le monde. Sur réception d'un timbre-poste et d'un numéro de ce journal, je vous enverrai à votre adresse, franc de port, la recette de ce remède avec toutes les descriptions, en français, en anglais et en allemand. — W. A. NOYCE, 148, Power's Block, R. O. N.-Y.

tionnent la longueur du jour le plus court de l'année, ce qui permet de déterminer approximativement la latitude, le professeur Rafn a établi que Vinland ne saurait être que le nord de cette Rhode-Island, surnommée l'Eden de l'Amérique. Les Scandinaves l'avaient nommée Vinland, parce qu'il s'y trouvait des vignes sauvages. Or de nos jours encore, cette plante gracieuse y accroche aux flancs des grands arbres ses vrilles verdoyantes—fait signalé par les Sagas—et le maïs y croît naturellement. Comme pour corroborer la théorie du professeur Rafn, on a découvert près de Newport (Rhode-Island) un vieil édifice de pierre, que tous les archéologues distingués du nord ont déclaré être une chapelle baptismale dans le style du moyen-âge, et les restes d'une armure de bronze ont été trouvés dans la même localité. Quoi qu'on puisse penser de ces trouvailles faites dans le pays traditionnel des puffs et des "practical jokes," quelque méfiance qu'inspirent les jugements des archéologues eux-mêmes qui, par les mystifications célèbres dont ils ont été victimes, ont parfois compromis la dignité de la science, il est un témoignage qu'on ne saurait récuser, celui du vieux chroniqueur, Adam de Brème, qui écrivait au onzième siècle et qui parle de Vinland et des raisins. Un évêque groenlandais, du nom d'Eric aurait, vers 1121, visité cette contrée, pour reconverter au christianisme ou ramener à ses pratiques quelques Scandinaves perdus sur ses rives lointaines et qui, par suite de leur séparation presque absolue d'avec le reste du monde, auraient oublié leur culte. Cette population, dans tous les cas, ne pouvait être bien nombreuse et a dû s'éteindre complètement ou se mêler aux Indiens, dans le cas où ils ne l'auraient pas massacrée.

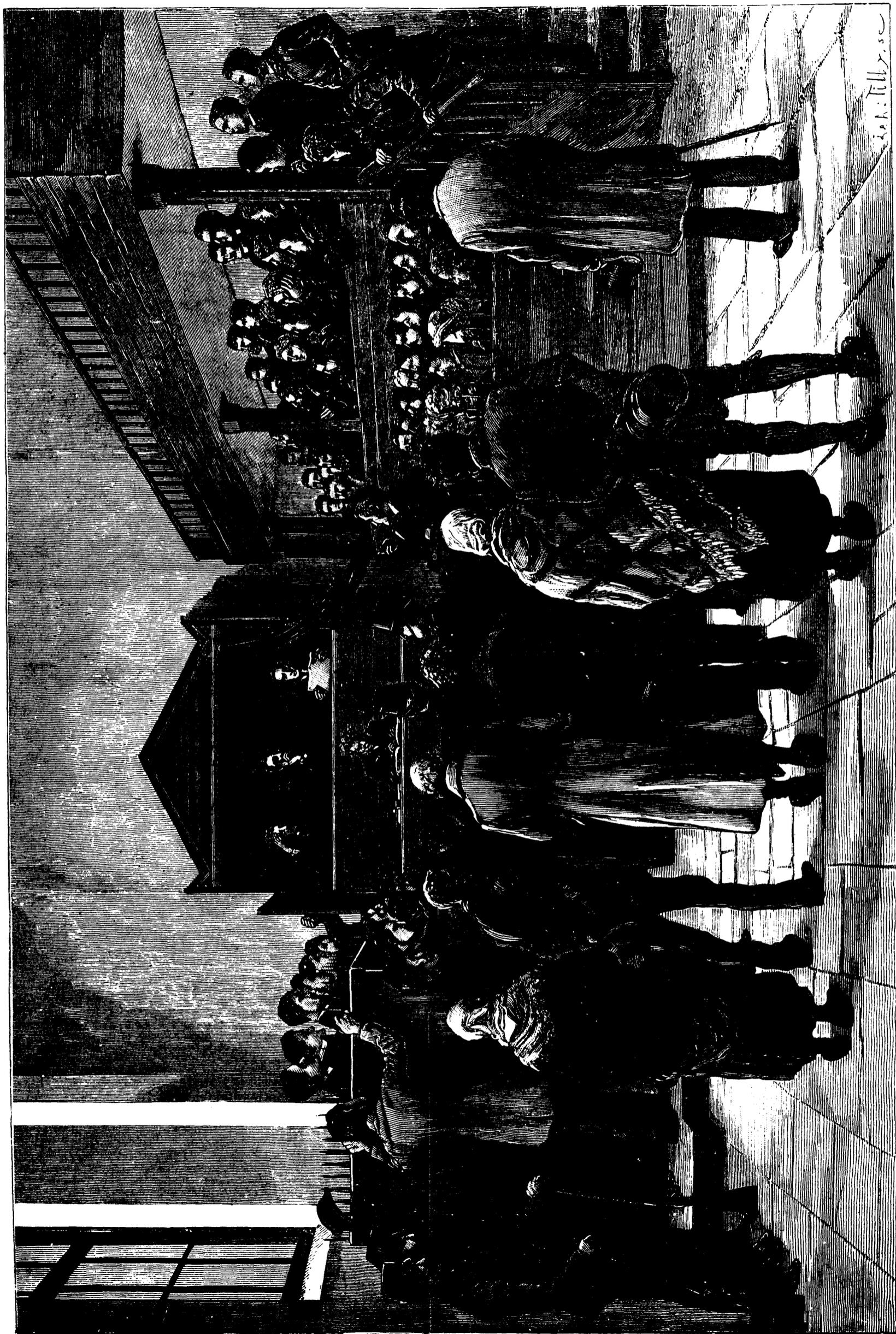
Nous avons vu que les colons du Groenland, pour atteindre la Nouvelle-Angleterre, ont dû rencontrer Terre-Neuve sur leur route. Au commencement de ce siècle, un parti de chasseurs découvrit à environ sept milles du fond de la baie Conception, près de Port-de-Grave (rivage est de l'île), de vieilles murailles en ruines qui, fouillées par eux, mirent au jour les débris d'une construction renfermant des poutres de chêne et des meules reposant sur un lit du même bois (le chêne ne croît pas à Terre-Neuve). On y trouva aussi un anneau en or d'un travail massif, des monnaies européennes, les unes en cuivre et sans inscriptions, les autres hollandaises, en or, et considérées comme appartenant à l'ancien système monétaire flamand. L'origine de ces objets fut discutée en présence de la Société Royale de géographie de Londres. Le capitaine Hercules Robinson pensait que ces ruines dataient de l'établissement de Lord Baltimore dans la colonie, au commencement du dix-septième siècle, et il n'était pas le seul de cette opinion dont diffère complètement Montgomery Martin, le fameux historien des colonies anglaises, qui a vu le document lu devant la Société. Les monnaies flamandes, dit M. Prowse (les Scandinaves trafiquaient beaucoup avec les Flandres), l'aspect de la construction, le fait qu'il n'existe aucune preuve décisive permettant de croire à un établissement anglais, mènent tout naturellement à la conclusion que les ruines sont irlandaises. Des meules présentant la même apparence ont été trouvées à Heart's Content, près de Twillingate et dans l'île du même nom, qui fait partie de la ceinture de satellites qui environne Terre-Neuve. En un mot, si l'on ne peut affirmer avec certitude l'existence de colonies scandinaves dans la grande île laurentienne, il existe à cet égard de sérieuses vraisemblances. Sans avoir la prétention de trancher la question, nous en avons assez dit pour laisser entrevoir la possibilité d'un événement si curieux et si propre à éveiller un monde de réflexions dans l'esprit de tout homme qui s'intéresse à la solution des problèmes historiques.

FRÉDÉRIC DE KASTNER.

Notre compatriote Albany continue la série de ses triomphes artistiques à travers l'Europe. Au mois de décembre, elle était à Berlin, où elle a fait les délices de la Cour. Voici ce que nous lisons à ce sujet dans la correspondance télégraphique du *Times*, du 21 décembre :

"Madame Albani a donné une séance intime au Palais, à la demande spéciale de l'Impératrice. Elle a été gracieusement reçue par leurs Majestés, qui l'ont vivement félicitée sur le talent qu'elle a déployé à l'Opéra. Elle a chanté trois morceaux, en s'accompagnant elle-même sur le piano : *Qui la voce? Purdicesiti* et *Robin Adair*, qui ont charmé leurs Majestés. Elle a causé longtemps avec ses hôtes et l'Impératrice lui a fait cadeau d'un superbe vase, venant de la manufacture royale de porcelaine, comme souvenir de sa visite à Berlin."

Les anciens Canadiens connaissaient l'efficacité de la Noix Longue à son état vert, comme purgatif et laxatif, mais son usage présentait un inconvénient, c'est qu'il était impossible de se procurer des noix fraîches dans toutes les saisons. La science a depuis découvert un extrait de cette noix qui conserve son efficacité pour un temps indéfini. C'est de cet extrait que sont composées les Pilules Purgatives de Noix Longues de McGALE, reconnues aujourd'hui comme un des meilleurs purgatifs. En vente chez tous les Pharmaciens.



UNE SÉANCE DU TRIBUNAL A CLAREMORRIS
L'OUVERTURE DE LA SESSION DU TRIBUNAL AGRAIRE EN IRLANDE



UN PROPRIÉTAIRE VENANT AU TRIBUNAL SOUS LA PROTECTION DE LA POLICE



TENANCIERS CONSULTANT LEUR CURÉ
L'OUVERTURE DE LA SESSION DU TRIBUNAL AGRAIRE EN IRLANDE.

RÉMINISCENCE ROMANTIQUE

La fleur dans la forêt obscure,
S'ouvrant aux baisers du matin,
Dit à l'oiseau : " Chantre divin,
O poète de la nature,
J'admire ta voix douce et pure,
Ton chant sublime et ton destin."

L'oiseau dans la forêt sonore
Dit à la fleur : " O ma beauté,
Reine de ce bois enchanté,
Brillante des pleurs de l'aurore,
Divine fleur, j'aime et j'adore
Ta souriante pureté."

La fleur dit : " Je te suis fidèle ;
Ami, je te préfère encor
Aux papillons aux ailes d'or.
J'aime mieux la vive étincelle
De la poésie immortelle
Que je vois luire en ton essor."

Et l'oiseau dit : " Tout mon génie.
Toutes les beautés de ma voix
Qui font tressaillir les grands bois
De leur poétique harmonie,
Chantent la douceur infinie
De la fleur de mon choix."

Ainsi dans la forêt profonde
Tous deux échangeant leurs amours,
Leurs serments qui durent toujours,
O Dieu clément, maître du monde,
O nature grande et féconde,
Eternisez d'aussi beaux jours.

Juillet 1881.

EDOUARD HUOT.

LES

RÉVOLTES DE SIMONE

PAR

ANDRÉ MOUEZY

XVI

(Suite.)

—Oui, murmura-t-elle ; ton cœur m'attendait, mon bien-aimé. Je l'ai appelé, il est venu. Aujourd'hui, je l'appelle encore, rien ne répond, et pour toute ta tendresse... ils disent que je t'ai tué !...

Sa main, en retombant, effleura le clavier. Une corde vibra, déchirante comme un cri de douleur aiguë, et la jeune femme frémait de la tête aux pieds....

Elle retrouvait toutes ces choses comme au jour de son départ : le fauteuil bas et doux roulé près de la table ; sur cette même table, ses livres préférés, entr'ouverts encore ; un bouquet de violettes, dans une coupe de cristal ; les pauvres fleurs n'avaient pas perdu leur parfum ; elles s'étiolaient, toujours charmantes, pendant que se glaçait la main qui les avait cueillies.

—Avait-il donc prévu que je reviendrais une fois encore, murmura Simone, qui ne se soutenait plus !

En prenant le bouquet, elle l'inonda d'une rosée de larmes, et le cacha dans sa poitrine.

Elle entra, chancelante, dans la pièce voisine, un réduit presque monastique, qui servait de chambre à Richard pendant la maladie de l'enfant. Sur l'étroit lit de fer, une forme noire était étendue, le visage enfoui dans l'oreiller, les deux bras jetés de côté, dans une immobilité complète. On l'eut prise pour un cadavre, sans les rapides soubresauts qui la secouaient.

Par la fenêtre sans rideaux, le jour entra, ce jour blanc et dur de la neige qui fane tous les objets et donne un reflet jaune même au duvet de cygne. Simone reconnut Mme Clarvey, et, poussant un faible cri, elle tomba sur les genoux.

La vieille femme releva la tête et fixa sur elle ses yeux rougis.

—Vous, dit-elle, misérable ! Vous ! ici !

Pendant quelques secondes, elle la tint sous son regard ; puis se dressant, indignée, inexorable, saisissant ses poignets frêles qu'elle serrait à les briser, rapprochant son visage si près de la jeune femme défaillante que son souffle la brûlait à chaque parole de haine et de mépris, folle de surprise, de colère et de douleur :

—Sais-tu qu'il s'est tué ? dit-elle. Si tu ne le sais pas, apprends-le. Si tu le sais, je te trouve hardie... de revenir ici. Qu'as-tu fait de cet homme plein de force et de vie, qui t'aimait tant ? Qu'as-tu fait de mon fils ?...

—Pardou !... Pardou !... murmura la malheureuse enfant. Vous savez bien que je l'adorais !

—Faible et lâche créature ! fit la mère avec mépris, ne prononce pas ce mot. Tu n'as jamais su aimer. Il a eu tous les courages... toi, toutes les lâchetés. Tu as cru qu'un homme comme mon fils se payait d'un sourire et se résignait à l'abandon ; il fallait vivre pour cet homme dont tu étais la vie, il fallait le comprendre et l'élever jusqu'à lui. Mais non ! Tu pleures et tu te plains. Qu'était ton triste amour près d'un amour de mère ? Sais-tu qu'il me restait seul de tous mes bonheurs perdus ? Sais-tu que je gardais pour lui mon inutile reste de vie ? Il fallait un jouet à tes mains cruelles, tu me l'as pris. Il t'a aimée... Et parce qu'il t'aimait, tu l'as tué.

Elle se tut, épuisée. Mais, reprise par un délire de désespoir qui lui ôtait la conscience de sa cruauté, elle continua, hauchant ses mots, précipitant ses paroles.

—Étais-tu là, comme moi, quand on l'a rapporté ? As-tu vu

le trou de la balle ? As-tu vu ses lèvres blêmes ? As-tu vu le sang rouge et vivant couler sur tes mains ? Et quand il souffrait tant, c'est ton nom, misérable femme, qu'il prononce toujours. Quand sa tête mourante s'appuie sur mon sein, je n'ai pas sa pensée, je n'ai pas sa tendresse. C'est toi, toujours toi qu'il appelle....

Simone ne pouvait plus pleurer. Pétrifiée d'horreur, affaissée, les mains jointes sur ses genoux, les yeux rivés sur ce visage terrible, écoutant sans les entendre les malédictions dont on l'écrasait, elle sentait la vie se retirer d'elle, et le froid du sépulcre envahir son cœur.

Elle était si effroyablement pâle, son abandon si complet et si navrant, que Mme Clarvey, soulagée d'ailleurs par un déluge de larmes, se rapprocha, tremblant de l'avoir tuée aussi.

Comme elle prenait sa main, le docteur entra dans le pavillon. A la vue de Simone anéantie aux pieds de sa mère, il devina une partie de la vérité, et regardant avec sévérité la vieille femme qui baissait la tête :

—Je ne veux pas vous juger, ma pauvre, dit-il, mais vous avez commis peut-être une faute irréparable. Cet enfant est plus malheureuse que coupable... Vous ne deviez pas l'accueillir ainsi. Richard est mourant, si quelqu'un peut le sauver, ce n'est ni vous ni moi, c'est elle, elle seule....

Il enleva dans ses bras la jeune femme dont la tête retombait inerte sur son épaule, et la posant, assise, dans un fauteuil :

—Simone, dit-il d'une voix haute et ferme, réveillez-vous et entendez-moi. La mort n'attend pas....

Elle ouvrit les yeux et fit signe qu'elle entendait, sans pouvoir parler encore.

—Richard se meurt. Voulez-vous essayer de le sauver. En avez-vous la force et la volonté ?

—Oui ! dit-elle avec ferveur....

Et se levant, elle fit, toute chancelante, quelques pas vers la porte.

—C'est bien. Venez et, sur toute chose, obéissez-moi.

S'appuyant lourdement sur lui, elle monta jusqu'à la chambre où on avait déposé Richard.

Le jeune homme était couché sur un lit très bas, qu'on avait attiré au milieu de la pièce pour faciliter les soins nécessaires. Assoupi dans la fièvre, couché sur le dos, le visage d'une pâleur cendrée, la bouche demi-close, il ressemblait à un mort. Simone aperçut les linges ensanglantés qui recouvraient sa poitrine, elle ne l'entendit pas respirer et, prise d'une épouvante sans nom, elle regarda le docteur et recula jusqu'au mur.

Il dort, dit Etienne. Ne craignez rien. Mettez-vous en pleine lumière, qu'il vous retrouve au réveil.

La jeune femme s'agenouilla près du lit, et prenant la main froide qui reposait sur le drap, elle la baisa doucement. A cette muette caresse, la seule qu'il eût jamais reçue d'elle, Richard poussa un long soupir, ouvrit les yeux et la reconnut.

—Simone ! murmura-t-il, se soulevant avec effort pour s'assurer de la réalité de son rêve....

La sueur perlait à ses tempes, tant sa faiblesse était grande. Penchée sur lui, les lèvres collées à sa main, Simone sanglotait.

—Pauvre enfant, murmura-t-il de sa voix mourante, pauvre enfant ! Suis-je donc aussi pour vous une cause de larmes ! Ne pleurez pas, Simone ; j'étais fou. J'ai déserté le devoir, parce que le devoir était la souffrance. Mourir ainsi, c'est la première lâcheté de ma vie. Je suis assez puni !....

—Et c'est vous qui me plaignez, dit-elle avec désespoir, quand vous mourez par moi ! Ne me regardez pas avec cette douceur, Richard. Ne me parlez pas d'une voix si tendre !.... Accusez-moi... Maudissez-moi... Votre pardon me brise.

Il lui sourit avec amour. Ses lèvres devinrent blanches ; il se renversa en arrière, et ses yeux, à demi fermés, s'immobilisèrent de nouveau. Etienne entraîna la jeune femme.

—Il n'est qu'évanoui, je vous le jure, dit-il. Désormais, il vous sait près de lui, et c'est beaucoup. Votre absence le tuait plus sûrement que cela....

Et il montrait à Simone défaillante la balle qu'il avait lui-même retirée, encore couverte de sang et déformée. Elle l'arracha de ses mains et la contempla longtemps en silence, pendant que des larmes, tombant une à une, se mêlaient au sang versé pour elle....

XVII

Un des premiers jours d'avril, Simone d'Hérigny descendit de sa chambre et s'engagea dans la charmille qui commençait à reverdir. Elle marchait lentement, triste et un peu affaissée, baignant son front dans l'air frais du matin. Le soleil printanier, les fleurs chargées d'humides parfums, les pinsons jasant sous les lilas et enivrés de gaieté, rien ne la charmait, rien ne l'invitait à mettre sa note dans ce chant de résurrection, ni son sourire dans cette joie. Elle allait partir : sur la vie de tranquille bonheur un instant entrevue, un rideau sombre s'abaissait.... Et au delà, dans cette nuit de l'avenir inconnu, il fallait se lancer de nouveau, marcher sur la route solitaire, sans espoir et sans guide. Jamais elle ne reposerait sa tête sur la poitrine du maître qu'elle avait choisi ; jamais elle ne mettrait sa main dans cette main loyale. Et cependant !.... comme elle avait souffert ! comme elle avait tremblé ! comme elle l'avait aimé pendant ces longues heures de péril où sa vie n'était plus qu'un fil léger rattaché à la terre par sa constante tendresse ! Immuable dans son dévouement, devinant ses désirs, rafraîchissant de son haleine ce front brûlé de fièvre, apaisant les transports du délire par les caresses de sa voix, s'oubliant si complètement en lui qu'elle ne connaissait plus rien en dehors de la chambre close, du lit de souffrance, de l'homme mourant qu'elle sauvait à chaque heure en lui refaisant une vie nouvelle des parcelles de sa propre vie !

Ce n'était pas du sang qu'elle infusait dans ses veines appauvries, c'était de l'amour, un amour vrai, persévérant, énergique, sans une seconde de défaillance, sans un éclair d'oubli. Et la mort, lâchant sa victime, reculait devant cette vaillance d'enfant, qui osait la combattre en face. Et lui, pendant qu'il souffrait, pendant qu'elle le gardait mourant sur son cœur et dans ses bras, alors que l'instinct seul survivait à l'intelligence affaiblie, il désirait sa présence, il reconnaissait entre tous son pas léger, repoussant les breuvages qu'elle n'avait pas préparés, retrouvant la paix et le sommeil quand sa petite main fraîche s'appuyait sur son front. Il l'avait aimée ainsi, tant qu'avait duré le danger. Et maintenant qu'il était sauvé, que le bonheur était là, souriant, prêt à se laisser prendre, il le repoussait. Par la plaie béante, l'amour s'en était allé avec le sang. Elle l'adorait toujours, mais lui ne l'aimait plus. Son regard était tendre encore, sa voix avait de la douceur, mais c'était l'indulgente bonté du père pour l'enfant qui l'a offensé et qui se repent ; c'était l'oubli généreux de l'ami méconnu par son ami, ce n'était rien de plus, hélas !....

Par nature, Simone était fière. Cette pauvre fierté, enchaî-

née par son amour repentant, avait eu la veille un brusque retour. Que faisait-elle ici, sinon s'offrir à lui chaque jour, palpitante de dévouement, riche de ces trésors débordants dans lesquels elle puisait à pleines mains depuis trois mois sans en tarir la source ? Paisiblement, froidement, il se détournait d'elle. Pourquoi rester encore ? Elle était donc bien lâche !...

Pauvre enfant ! elle essayait vainement de remuer au fond de son cœur les cendres de ses anciennes colères. Il y avait maintenant dans ce foyer trop de regrets, de larmes et de tendresse.... Il fallait partir, c'était raisonnable et juste.... mais c'était aussi ne plus le revoir... c'était la séparation violente.... sans retour... et elle l'aimait tant !...

Le soleil pouvait bien rayonner entre les jeunes branches, et les primevères s'entr'ouvrir sous ses chaudes effluves ; les oiseaux pouvaient chanter, effleurant de leur aile cette jeune femme qui pleurait ; elle ne voyait rien, n'entendait rien, jamais encore elle n'avait souffert ainsi.

Elle était dans un de ces instants de désespérance si profonde, qu'il suffit d'une feuille de rose pour faire déborder la coupe. Un innocent baiser de Georges vint, en l'avivant, donner à sa douleur un cours nouveau. Ce petit être qui l'aimait, ce vivant souvenir des plus douces heures de sa vie, premier anneau de cette chaîne de bonheurs à jamais brisée, il fallait le quitter aussi.... Serrant passionnément sur son cœur l'enfant interdit, elle se jeta avec désespoir sur le banc couvert de lierres et de mousses, et se mit à sangloter, la tête dans ses mains.

Soucieux et grave comme un diplomate, Georges la regarda un instant, puis prenant son parti, il marcha posément vers la maison, sans cesser de réfléchir.

Sur le perron de pierres grises, Richard, assis près de sa belle-sœur, reprenait ses forces en respirant les purs arômes du printemps. Gabrielle était silencieuse et pensive, et son regard glissait, du ciel sans nuages et des arbres rajeunis par leur nouvelle verdure, au convalescent, silencieux comme elle. Le fait est qu'elle ne comprenait rien à sa conduite, et n'était pas loin de croire que la balle, en effleurant le cœur, avait aussi dérangé l'équilibre du cerveau, et changé entièrement le Richard d'autrefois.

Cet "autrefois" datait de trois mois : c'était peu pour un changement si complet et si brusque ; aussi, malgré les apparences, la jeune femme ne croyait pas à l'insensibilité de son beau-frère. Après les terreurs sans nom de ces derniers temps, elle s'était juré de laisser désormais le ciel agir tout seul, sans l'aider d'aucune intervention personnelle, s'abstenant d'exprimer le plus léger blâme ou le moindre désir ; mais elle trouvait Richard affreusement dur, et ne lui pardonnait pas les secrètes douleurs de Simone.

Tous, à Sivray, adoraient maintenant la jeune marquise. Mme Clarvey lui demandait pardon à genoux. Etienne ne faisait rien sans son conseil. Gabrielle en était fière comme d'un trésor découvert et mis en lumière par elle seule.... Pourtant, la veille, quand Simone avait annoncé son départ, alors que la famille entière s'attristait de cette décision, Richard l'avait accueillie par un froid sourire, et il était sorti, sans regarder la pâleur et les yeux humides de celle qu'il avait tant aimée.

Georges gravit les marches, et de sa voix brève et cristalline :

—Mère, dit-il, il faut venir, ma femme a du chagrin.

—Ta femme ? Ah ! oui, Simone. Où est-elle, ta femme, mon chéri ?

—Elle est là-bas, sur le vieux banc, toute cachée, comme ça.—L'enfant couvert de ses deux mains réunies ses yeux bleus et ses joues fraîches.—Puis j'ai vu de grosses gouttes couler entre ses doigts.

Aux premiers mots de son neveu, Richard avait pris sur la balustrade une petite brochure oubliée, et il la parcourait avec un intérêt extraordinaire.

Gabrielle regarda le jeune homme avec reproche, puis embrassant son fils :

—Reste ici, mon enfant, dit-elle.

Mais comme elle atteignait les dernières marches, elle retourna, mue par une irrésistible impulsion.

—Richard, murmura-t-elle, joignant les mains avec une timidité suppliante, si vous voulez, pourtant !

Il posa le livre, un innocent traité sur la culture des roses, qu'il tenait, sans le voir, ouvert devant ses yeux.

—Gabrielle, dit-il de sa voix pénétrante à laquelle la faiblesse prêtait une grande douceur, croyez-moi, ne me blâmez pas trop vite. Le bonheur lui-même a besoin d'à-propos, et doit venir en son temps, pour être durable.

Elle le regarda sans comprendre l'œil éclairé d'une vague et naissante espérance.

—Tâchez alors que ce temps vienne vite, fit-elle en s'éloignant.... sans quoi, vous courez grand risque de vivre et de mourir ingrat.

En entendant le pas de son amie, Simone leva la tête. Essayant de se ressaisir un peu, elle lui tendit la main, et voulut sourire, mais ce sourire amena un nouveau sanglot.

—J'étoffe, balbutia-t-elle, cela va passer, pardonne-moi.

Elle pleura quelques minutes encore, puis se rapprochant de Gabrielle, elle noua ses deux bras derrière son cou, posa avec accablement sa tête sur son épaule, et la poitrine pleine de sanglots, s'arrêtant à chaque mot pour respirer avec effort :

—Je suis honteuse de ma faiblesse, dit-elle, et si tu n'étais toi, Gabrielle, je ne me la pardonnerais pas. Je souffre de vous quitter, cependant il le faut.

—Mais pourquoi ? Pourquoi partirais-tu ? Quand nous t'aimons, quand nous te devons tant ! Vois, le printemps arrive, l'air est doux déjà, les pousses vertes sont charmantes ; dans quelques jours, il y aura des boutons et des fleurs entre chaque feuille, et des nids dans tous les buissons ; l'avenir est gros de bonheurs inconnus. Ne pars pas, ma Simone.... Où seras-tu mieux qu'avec nous ?

—Tu m'as déjà fait une fois ce tendre reproche, reprit la jeune marquise en secouant tristement la tête ; tu étais sincère, alors.... aujourd'hui, tu ne l'es plus ; tu sais que je perds ici ce qui me reste de dignité et de courage. J'aurais dû te croire quand tu me suppliais de ne pas scruter la vie et de me contenter des bonheurs qu'elle m'offrait.... maintenant, il est trop tard. Je suis partie malgré toi, j'ai fui le seul homme que je puisse aimer, que j'aimerais jamais....

Et elle allait ajouter : " Et qui ne m'aime plus ! " La pudeur arrêta sur ses lèvres ce cri désespéré.

—Mejs comme tu vas souffrir, ma pauvre enfant !

—Ah ! oui, je vais souffrir, dit-elle d'un accent si déchirant que Gabrielle se sentit émue jusqu'au fond de l'âme. Je vais souffrir, car je comprends ma faute ; je vois clair, aujourd'hui... et son cœur m'est fermé !.... Il me l'a dit un soir : l'amour

ne peut naître et vivre, s'il n'est soutenu par l'estime et la foi... Il me tendait les bras, il me croyait, il m'aimait!... au lieu de me contenter de cette confiance, j'ai semé moi-même dans son âme les plus outrageants soupçons; ils ont germé, grandi... il en a souffert, assez pour en vouloir mourir... maintenant que je lui reviens, son esclave bien plus qu'il n'a jamais été le mien, puisque je l'aime pour toutes mes angoisses et pour toutes ses douleurs, maintenant que je l'ai sauvé, il m'enlève cette vie reconquise, il ne m'aime plus, et je demande avec épouvante où je vais me réfugier... puisqu'il faut vivre!

Gabrielle la tenait serrée dans ses bras et la couvrait de baisers muets. Soudain, elle tressaillit, et reprenant son joyeux accent :

—J'ai quelque idée, dit-elle, qu'il ne te faudra pas chercher bien loin l'oasis où poser ton nid...

Simone releva son ravissant visage, baigné de larmes. En face d'elle, Richard, appuyé sur Georges, la regardait. Il se pencha vers l'enfant, qui redressait fièrement son épaule, et lui dit :

—Sais-tu ce qu'il faut faire, petit Georges, pour que je sois guéri, et pour que ta femme ne pleure plus? il faut t'agenouiller devant elle, embrasser doucement ses mains, et lui dire de ma part :

—Ma Simone aimée, nous avons manqué tous deux de sagesse et de courage... et pour cela, nous avons rudement souffert. Le ciel, meilleur que nous, nous rend le bonheur perdu, avec l'expérience pour sauvegarde... Voulez-vous?...

S'interrompant, il mit dans ses yeux tout l'amour de son cœur, et lui tendit les bras. Sans hésiter, elle s'y précipita...

FIN.

LA SAUCE D'UN LAPIN

Une dissertation sur les effets et les causes nous entraînerait bien loin; Scribe a fait, d'ailleurs, là-dessus la charmante comédie du *Verre d'eau*; on pourrait peut-être faire un pendant intitulé *Le Lapin*, mais ça ne pourrait guère aller au Théâtre-Français, et bien que, depuis *l'Ami Fritz*, surnommé *Fritz Poulet*, on soit sorti des pâtés de carton, on n'a pas encore mangé de lapin dans la maison de Molière.

Donc, Boutonnier a gagné un lapin à une fête de banlieue, et cet homme doux, sobre, travailleur, de plus, tranquille comme ce Baptiste complètement inconnu, bien qu'il ait donné lieu à un proverbe, Boutonnier, ce jour-là, s'est mis au niveau de "Mes Bottes" et de "Bibi-la-Grillade," les héros de M. Zola; il a stupéfait son portier par sa rentrée nocturne, il a cassé de la vitrerie, crevé des casseroles, battu sa femme et mis le voisinage sans dessus dessous.

Tout cela, parce que, le jour de la paie, il s'est laissé entraîner par des godaillieurs à la fête en question, laissant sa femme à la maison et les enfants à leur mère, comme on laisse les roses aux rosiers. Le lapin gagné, on est allé le faire fricasser chez un marchand de vin. Toute la paie y passe... et sa raison aussi, et voilà Boutonnier en police correctionnelle.

Mais il a gagné un lapin : aux petites causes les grands effets, comme nous disions en commençant, sans compter que l'homme au lapin n'est pas près d'obtenir son pardon de madame Boutonnier, habituée à porter la culotte, et pour cela, d'autant plus irritée contre son mari : "Il n'y a que le premier pas qui coûte," dit-elle avec raison; et le premier pas de Boutonnier dans la voie de l'inconduite lui ayant coûté 35 francs, on comprend que madame Boutonnier redoute les autres.

"Avec des manières comme ça, dit-elle au tribunal, une femme et des enfants sont appelés aux fonctions de mourir de faim. Ah! messieurs, faudrait une loi contre les mauvaises coteries, les groupeurs qui entraînent les hommes tranquilles de leur ménage; mais il n'y en a pas, et une loi ne se fait pas toute seule comme le pot-au-feu : qu'on en fasse une!"

M. le président.—Il ne s'agit pas de tout cela, madame; dites ce dont vous vous plaignez.

Madame Boutonnier.—Comment, monsieur, de quoi je me plains? Un homme qui m'a levé la main dessus, et le pied; cassé tout son intérieur, et que la robe dont j'étais investie est bonne à en faire des linges à barbe que c'est un n'hailon, et toute sa paie qu'il a mangée : 35 francs!

Le prévenu.—Joséphine, j'en ai versé diverses larmes bien amères; je ne demande rien que l'agrément de ton estime.

Madame Boutonnier.—Taisez-vous, homme monstrueux! Enfin, messieurs, qu'il était si tellement extraordinaire de fureur, que j'ai sorti de ses yeux, vu qu'il m'aurait radicalement extirpé par la fenêtre.

M. le président.—En voilà assez, taisez-vous!

Madame Boutonnier.—Comment! que je me taise! Le prévenu.—Tiens-toi donc mobile, puisque monsieur te le dit; tu fais un tapage insignifiant.

Madame Boutonnier.—Un homme qui s'est mis dans un état d'ivre-mort, qu'il est resté plongé pendant huit heures dans une insomnie qu'on ne pouvait pas l'en extraire, et que, quand il est venu se coucher à côté de moi, qu'il jouissait d'un sommeil agité en m'envoyant des grandissimes coups de pied que j'aurais mieux aimé coucher avec un cheval.

M. le président.—Voyons, allez vous asseoir.

(Au prévenu.)—Qu'avez-vous à dire?

Le prévenu.—Mon président, mon opinion est que je ne me rappelle de rien du tout que du lapin.

Madame Boutonnier.—Oui, un lapin qui t'a coûté... M. le président.—Voulez-vous vous taire!

Le prévenu.—Que tu es ennuyeuse, Joséphine, par les interruptions que tu nous procures; que même t'as un fichu caractère, et que t'aurais affaire à un autre homme qu'il te changerait contre un quarteron de tabac.

M. le président.—Asseyez-vous.

Le tribunal délibère.

Boutonnier.—Joséphine demande ma grâce.

Madame Boutonnier.—Je te méprise, voilà ce que tu es, t'as besoin d'une leçon; la prison n'est pas faite pour les dromadaires.

Boutonnier (au tribunal).—Je demande à dire un mot.

M. le président.—Quel mot?

Boutonnier.—Le mot que je suis prêt à signer que ça ne m'arrivera plus, si on veut me donner tous les matériaux pour écrire, et que si ma femme veut me pardonner, nous ne parlerons jamais de ça à qui que ce soit dans la nature humaine.

Le tribunal condamne Boutonnier à quarante-huit heures de prison.

Madame Boutonnier.—Je n'en demande pas plus; mais si tu recommence, il y aura quarante-deux lieues entre toi et moi, toujours en montant.

MARTYRE DE TROIS MISSIONNAIRES

Les Missions Catholiques ont reçu de Mgr l'Archevêque d'Alger, administrateur apostolique de Tunis, les détails suivants sur le massacre de trois missionnaires de la mission du lac Tanganika :

C'est dans la station de l'Ouroundi, située sur la rive droite de ce lac, que s'est accomplie cette tragédie funeste. Cinq missionnaires occupaient ce poste; c'étaient les RR. PP. Deniaud, supérieur provisoire depuis la mort du R. P. Pascal Auger, du diocèse de Belley; Dromaux, du diocèse de Cambrai; le F. Jérôme Baumeister, du diocèse de Wurtzbourg, et M. d'Hoop, auxiliaire belge, ancien zouave pontifical. Ils avaient recommencé leur œuvre d'apostolat pour le rachat et l'éducation de jeunes noirs arrachés à l'esclavage.

Un vaste établissement avait été créé par eux et promettait des résultats excellents, lorsqu'il a été si malheureusement détruit.

Ce ne sont pas, toutefois, les nègres de la tribu de Roumoungou, où l'établissement était situé, qui ont attaqué les missionnaires, mais ceux de la tribu des Wabickaris, qui sont, au contraire, en hostilité perpétuelle avec celle de la Roumoungou. A plusieurs reprises, les Wabickaris avaient prié les missionnaires de venir s'établir sur leur territoire, mais ceux-ci avaient dû refuser parce que les terres de cette tribu sont basses, et, par conséquent, très insalubres. Il en était résulté, de la part des Wabickaris, un état de froideur, de demi-hostilité; ils la manifestaient surtout en essayant de détourner les enfants noirs de l'orphelinat ou de les enlever même de vive force, lorsqu'ils pouvaient les surprendre, pour les réduire de nouveau en esclavage.

C'est un incident de ce genre qui a amené l'attaque des Wabickaris. Ils avaient volé un petit nègre et refusaient de lui rendre la liberté.

Les missionnaires, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation pour délivrer ce pauvre enfant, manifestèrent l'intention de le faire reprendre par la force, au moyen des noirs adultes qui se sont rangés autour d'eux. A peine les Wabickaris furent-ils instruits de ce dessein, qu'ils vinrent tous en armes, conduits par leur roi, envahir le territoire de Roumoungou, et ils se portèrent sur l'habitation des Pères. Trois d'entre eux, le P. Deniaud, le P. Auger et M. d'Hoop, ce dernier en armes, sortirent pour se rendre compte du bruit affreux qu'ils entendaient, et s'avancèrent vers les noirs. Ce fut alors que ceux-ci, sans provocation aucune, les criblèrent d'une foule de flèches. Le P. Auger tomba le premier, mortellement blessé. M. d'Hoop tomba près de lui. Le P. Deniaud, blessé lui-même, mais encore debout, donna l'absolution à ses deux compagnons; il ne tarda pas, cependant, à tomber lui-même couvert de blessures, dont huit mortelles.

Le P. Dromaux et le F. Jérôme, qui étaient restés dans l'intérieur de la maison avec les orphelins, sortirent à leur tour et furent témoins de ce triste spectacle. Les Wabickaris, comme épouvantés de leur œuvre, prenaient déjà la fuite, et les deux missionnaires purent aller relever le P. Deniaud, qui perdait tout son sang, mais qui avait encore connaissance et qui, en recevant l'absolution, fit l'entier sacrifice de sa vie pour le salut des noirs. Le P. Auger et M. d'Hoop furent relevés aussi; mais ce n'étaient plus que deux cadavres. Le P. Deniaud expira lui-même dix minutes à peine après avoir été transporté dans l'habitation.

Le lendemain, les trois martyrs de la charité étaient ensevelis pieusement sous le grand arbre qui abritait la station de Roumoungou.

Les Wabickaris n'ont pas recommencé leurs attaques. Mais la tribu de Roumoungou, plus faible et moins belliqueuse, épouvantée de l'action atroce dont elle avait été témoin, vint le lendemain supplier les Pères de s'éloigner, pour ne pas s'exposer à de nouveaux attentats.

Les missionnaires, établis chez les Mazangués, de l'autre côté du lac Tanganika, prévenus du malheur qui frappait leurs confrères, s'étaient empressés de fréter une barque pour venir les retrouver. D'un commun accord, il fut résolu que le personnel de l'Ouroundi se réunirait à celui de Mansangué et les Pères, aussi bien que les orphelins, s'embarquèrent, deux jours après, pour cette destination.

LES ÉCHECS

Montréal, 19 janvier 1882.

Adressez les communications concernant ce département à O. TREMPÉ, 698, rue Saint-Bonaventure.

SOLUTIONS JUSTES :

No. 297.—MM. H. Lupien, S. Tudeu, V. Gagnon, Québec; F. Gingras, Trois-Rivières; L. O. P., Sherbrooke; E. Legault, Ottawa; N. P., Sorel; P. Fabien, M. Lafrenais, L. Dargis, Montréal; Un amateur, Terrebonne; H. Lalandry, New-York.

TOURNOI D'ÉCHECS À QUÉBEC

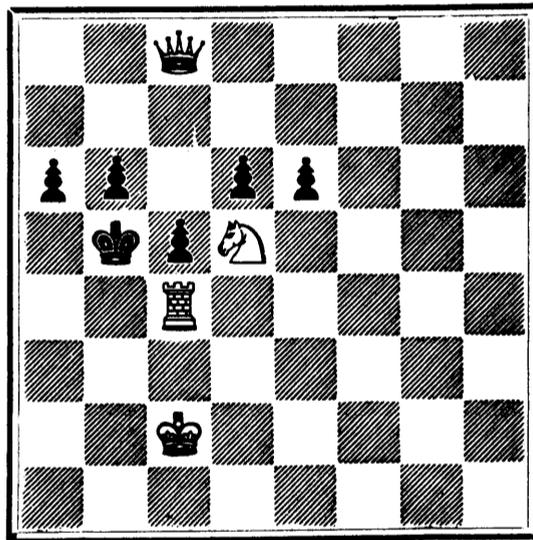
Comme nous l'avons promis, nous donnons aujourd'hui le résultat du tournoi de l'Association d'Échecs du Canada, qui a eu lieu à Québec. Un auditoire nombreux assistait à cette fête, une des plus agréables de ce genre, qui ait été donnée jusqu'ici. La lutte a été très vive comme le démontre le grand nombre de parties *ex-æquo* pour le troisième prix. Nous félicitons les heureux gagnants de la victoire qu'ils viennent de remporter. En voici la liste :

1er prix, \$20 : M. E. Sanderson, Québec, 11½ parties.
2e prix, \$15 : M. J. Henderson, Montréal, 9½ parties.
3e prix, \$10 : MM. J. W. Shaw, W. H. Hicks et J. Barry, Montréal; C. P. Champion, F. H. Andrews, E. Pope et D. R. MacLeod, Québec, *ex-æquo* avec chacun 8½ parties.

PROBLÈME No. 298

Composé par M. H. D. MORWOOD, Détroit, (E.-U.)

NOIRS.—6 pièces.



BLANCS.—4 pièces

Les Blancs jouent et font mat en 2 coups

SOLUTION.—No. 297.

Blancs.	Noirs.
1 D 5e R	1 R 5e C
2 P 3e F, échec	2 ?
3 Mat selon le coup des Noirs.	
	Si :
2 C prend P	1 F 4e F
3 Mat selon le coup des Noirs.	2 ?

A NOTER.—Le célèbre magicien Hermann, de réputation universelle, employait dans une attaque rhumatismale qu'il eût à l'épaule, l'Huile de St. Jacob et fut guéri. Il considère cette huile comme sans égale.

Mères ! Mères !! Mères !!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de *Sirop Calmant de Mme Winslow*. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Les effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux États-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille.

Une toux et un mal de gorge doivent être arrêtés. La négligence est souvent la cause d'une maladie de poumons ou d'une consommation incurable. Les *Trochisques de Brown* pour les Bronchites ne causent aucun danger à l'estomac comme un sirop et pectorales, mais agissent directement sur les parties malades; soulagent l'Irritation, guérissent l'Asthme, Bronchites, Rhumes, Catarrhes et maux de Gorge, et les autres maladies auxquelles sont sujets les orateurs publics et les chantres. Depuis 30 ans que ces *Trochisques* sont en usage, ils n'ont fait que gagner en popularité. Ce n'est rien de neuf, mais ils ont été expérimentés depuis bien longtemps et ils ont mérité d'être rangés au nombre de ces rares remèdes qui procurent une guérison certaine dans le siècle où nous vivons. Vendu partout à 25 cents la boîte.



BEAU TEMPS. — Tableau de M. Heilbuth (Salon de 1881). — (Gravure de M. Baule, d'après la photographie de M. Michelez.)

CONSEILS

Osez de faire bien, craignez de faire mal. — Supportez les épreuves avec patience. — Combattez bravement, courageusement les combats de la vie. — Fuyez la société des vicieux. — Ayez l'intégrité en grand respect. — Ne nuisez ni à la réputation, ni aux affaires de personne. — Associez-vous seulement aux gens vertueux. — Eloignez votre esprit des pensées mauvaises. — Ne mentez jamais pour aucune considération. — Faites peu de connaissances. — N'essayez jamais de paraître ce que vous n'êtes pas. — Ayez toujours de bonnes manières. — Payez promptement vos dettes. — Ne doutez pas de la véracité d'un ami. — Respectez l'opinion et le conseil de vos parents. — Sacrifiez votre argent plutôt que vos principes. — Ne touchez ni ne goûtez aux boissons enivrantes. Employez vos loisirs à augmenter vos connaissances. — Ne vous aventurez pas sur le seuil du mal. — Veillez avec soin sur vos passions. — Soyez polis et attentifs pour tout le monde. — Ne vous abandonnez pas au découragement. — Travaillez avec zèle pour le bien et le succès récompensera vos efforts.

—L'empereur d'Allemagne a conféré l'ordre de la Couronne de 3e classe à M. le lieutenant-colonel vicomte de Sesmaisons, attaché militaire à l'ambassade de France. Le diplomate dont il s'agit est le frère du consul-général à Québec. —Le congrès de Washington a constitué un comité congressionnel spécial pour s'occuper de la question du canal de Panama en particulier et des droits de suprématie des Etats-Unis sur le continent en général. —On annonçait l'autre jour que quelqu'un avait eu le cynisme d'offrir à l'avance \$1,000 à M. Scoville pour le cadavre de Guiteau..... après la pendaison. M. Scoville, en révélant ce fait, avait omis de donner le nom de l'individu. Il paraît que c'était tout bonnement Barnum, l'immortel Barnum en personne. Barnum a conçu le projet de s'emparer du corps de Guiteau, et, l'ayant embaumé, de le promener par le monde avec ses autres curiosités. Il le mettrait dans sa "chambre des horreurs," une merveille nouvelle dont il vient d'avoir l'idée et qu'il va joindre prochainement à sa ménagerie comme annexe. —Une jeune et jolie personne se trouvait dernièrement en soirée dans un atelier de peintre. L'un des invités, qui n'a jamais été insensible à la beauté, s'enquerra de la situation de l'inconnue. —Vous êtes artiste, mademoiselle? —Hélas! non, monsieur. —Institutrice, peut-être? —Pas tout à fait. —Mais alors? —Obligée de gagner ma vie, je suis lectrice de Mme X..... —La lisez-vous souvent?

—L'inaction des organes digestifs des Rognons, du Foie, produit toujours des maladies qui deviennent incurables, et conduisent à une mort prématurée: Pour vous guérir faites usage des Amers de Houblon et conseillez-les à vos amis.

La fille électrique ressuscitée.— Nous lisons ce qui suit dans le London (Canada) Advertiser :

"Voilà trois ans L'Advertiser publiait l'histoire de la fille électrique. Il s'agissait d'une fille tellement imprégnée du fluide électrique qu'elle ne pouvait toucher à aucun objet qui fut de fer et d'acier. Dernièrement elle tomba malade et les médecins de l'endroit furent appelés pour lui donner leurs soins. Dans les jointures des genoux, elle recevait des chocs douloureux et intermittents. Le genou commença à enfler et les douleurs par tout le corps. Les médecins virent tous leurs remèdes demeurer à peu près sans effet. Les médecins l'avaient abandonnée à son sort. Un certain jour un individu se présenta à la maison de la malade. Pendant qu'on lui servait à manger, il apprit ce qui se passait et demanda à voir la jeune fille. Il dit qu'il avait été soldat; qu'en travaillant dans les tranchées autour de Saint-Petersbourg, il avait contracté un rhumatisme de la pire espèce. Cette déclaration ne laissa pas que d'inspirer du courage aux parents de la jeune fille, mais leur joie fut de courte durée en se rappelant que les médecins avaient prononcé le cas incurable. "Comment, dit l'inconnu, pensez-vous que les médecins s'occupent de rhumatisme? procurez-vous une bouteille de l'huile de Saint-Jacob; ce remède m'a guéri et il en sera de même dans tous les cas." On a suivi le conseil. Aujourd'hui la fille électrique est prête à ajouter son témoignage à ceux de milliers de personnes qui ont reconnu l'efficacité du grand remède allemand."

Au rédacteur du London Advertiser.

Cher monsieur, Mes parents se sont procuré une bouteille de l'huile de Saint-Jacob, et grâce à ce remède je puis aujourd'hui marcher sans éprouver de douleurs et l'inflammation des jointures est complètement disparue.

Votre, etc., etc., SUSAN J. HOFFMAN.

A l'approche des fêtes on n'entend parler que de présents, d'étrennes. La Maison GRAVEL & THIBAUT ne veut pas rester en arrière. Elle veut aussi, à sa manière, donner des étrennes à ses nombreuses pratiques, non pas en faisant cadeau de quelques petits objets dont la valeur est toujours prise sur les marchandises, mais en vendant d'ici aux Rois presque au prix coûtant. C'est donc une belle occasion à saisir pour tous ceux qui n'ont pas encore complété leurs achats d'hiver; car, outre la modicité des prix, cette maison possède l'assortiment le plus complet. Ces marchandises sont des mieux choisies. Profitez donc de l'occasion. Venez voir notre département de Tweed, dont on fait une spécialité. Nos Manteaux ont la meilleure coupe possible. Madame Crébasse, modiste, en a la charge: c'est tout dire. Et puis nos modes, les dames en savent déjà quelque chose. Une visite donc.

J. A. GRAVEL. A. THIBAUT.



SOUSSIONS

Chemin de fer du Pacifique Canadien

Pont sur la rivière Fraser, Col. Britan.

Des soumissions adressées au soussigné seront reçues jusqu'au dixième jour de février 1882, pour la fourniture et la construction d'un pont d'acier ou de fer sur la rivière Fraser, sous le contrat 61, Ch. de fer C. P. On pourra voir le devis et les détails ainsi qu'un plan de l'emplacement au bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, dès et après le 10me jour de janvier courant.

Les entrepreneurs devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées. Un chèque de banque accepté pour la somme de \$300 devra accompagner la soumission; cette somme sera confiée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat lorsque requis de ce faire aux prix et conditions mentionnés dans l'offre. Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées. Pour le fidèle accomplissement du contrat, on exigera comme garantie un dépôt en argent de cinq pour cent de la somme totale du contrat; le chèque envoyé avec la soumission sera censé faire partie de ce dépôt. Ce département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 5 janvier 1882.



Avis aux Entrepreneurs

NOUVEAU CONTRAT

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à MERCREDI, le 18 courant, à midi, pour l'achèvement des travaux restant à faire à Greece's Point, relativement à l'agrandissement de l'entrée inférieure du canal de Grenville. On pourra voir les plans et devis au bureau de l'ingénieur surintendant, Ottawa, ou à celui de l'ingénieur local à Grenville. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque "accepté" pour une somme de mill. piastres (\$1,000) fait payable à l'ordre de l'honorable ministre des chemins de fer et canaux, lequel chèque sera confisqué si la personne refuse de signer le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis. Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire. Dépt. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 4 janvier 1882.

L'HUILE ST-JACOB MARQUE DU COMMERCE



LE GRAND REMÈDE ALLEMAND POUR RHUMATISME.

La Névralgie, Sciatique, Lumbago, le Mal de Reins, Douleurs de l'Estomac, la Goutte, l'Esquinancie, Inflammation du Gosier, Enflures et Foulures, Brûlures, Echaudements, Douleurs générale du Corps, et pour le Mal de Dents, d'Oreilles, pour Pieds et Oreilles Glacés, et pour toutes autres Douleurs et Maux.

Aucune préparation sur la terre est égale à l'huile St. Jacob comme remède externe sain, certain, simple et bon marché. L'essai coûte peu, seulement la petite somme de 50 cents, et tous ceux souffrants de douleurs peuvent avoir une preuve positif du mérite que cette médecine réclame.

Les directions sont publiées dans onze langues différentes.

Vendue Par Tous Les Drogistes Et Commerçants De Medecines.

A. VOGELER & CIE., Baltimore, Md. U. S. A.

Advertisement for 'The Purest and Best Medicine ever Made' (Hop Bitters). Text describes its benefits for various ailments like indigestion, liver issues, and general weakness. Includes a small illustration of a bottle.

MOUSSEAU, ARCHAMBAULT & MONK

AVOCATS,

No. 7, RUE ST-JACQUES (AU SECOND)

MONTREAL

Hon. J. A. MOUSSEAU | J. L. ARCHAMBAULT, B.C.L. C.R. et M.P., Sec. d'Etat. | F. D. MONK, B.C.L.



Chemin de Fer Canadien du Pacifique

DE EMORY'S BAR A PORT MOODY

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Soumission pour travaux dans la Colombie Britannique

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à MIDI de MERCREDI, le 1er jour de FÉVRIER prochain, en une somme ronde, pour la construction de cette partie du chemin entre Port Moody et l'extrémité ouest du contrat 60, près d'Emory's Bar, une distance d'environ 85 milles.

On peut obtenir les devis, les conditions du contrat et des formules de soumission en s'adressant au bureau du Chemin de fer Canadien du Pacifique, à New Westminster, et au bureau de l'ingénieur-en-chef, à Ottawa, après le 1er janvier prochain, auquel temps les plans et profils seront ouverts pour inspection à ce dernier bureau.

Cet avis est publié maintenant afin de donner aux entrepreneurs une occasion de visiter et d'examiner le terrain durant la belle saison et avant le commencement de l'hiver.

M. Marcus Smith, qui est chargé du bureau à New Westminster, a ordre de donner tous les renseignements possibles aux entrepreneurs.

Les soumissions ne seront reçues que si elles sont sur une des formules imprimées, adressées à F. Braun, 60r., Sec.-Dép. des Chemins de fer et Canaux, et marquées "Soumission pour Ch. de F. C. P."

F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 24 octobre 1881.

44-3

LA COMPAGNIE

LITHOGRAPHIQUE - BURLAND

(LIMITÉE)

CAPITAL \$200,000

ELECTROTYPEURS, LITHOGRAPHES, IMPRIMEURS, GRAVEURS, EDITEURS, ETC., ETC.

3, 5, 7, 9 & 11, RUE BLEURY MONTREAL

Cette compagnie, possédant un capital plus élevé qu'aucune autre Compagnie Lithographique du Canada, se trouve par sa position financière et le matériel considérable qu'elle possède, capable d'entreprendre l'exécution de toutes espèces d'ouvrages dans les diverses branches d'industrie qu'elle exploite.

Un personnel considérable d'artistes lui permet de garantir la qualité de ses ouvrages.

Elle possède en outre :

- 12 presses à vapeur. 1 machine patenée à vernir les étiquettes. 1 machine électrique à vapeur. 4 machines à photographie. 2 machines à gravure photographique. 2 machines à enveloppe.

Aussi : Machines à perforer, à couper, à marquer, presse à relief pour enveloppes et têtes de lettres presse hydraulique etc., etc.

Toutes commandes pour la Gravure, la Lithographie, la Typographie, l'Electrotypie, etc., exécutées avec soin et à des prix modérés.

Editeurs du CANADIAN ILLUSTRATED NEWS, du SCIENTIFIC CANADIAN et PATENT OFFICE RECORD, et aussi les rédacteurs de L'OPINION PUBLIQUE.

Toutes commandes par Poste promptement exécutées.

C. B. BURLAND,

Gérant

LES PILULES GOLVIN ET LEUR IMITATION



On cherche à amener une confusion par une imitation grossière des Pilules Golvin. — Toute boîte de Pilules qui ne serait pas conforme au modèle ci-contre devra être considérée comme une contrefaçon. De plus, chaque pilule porte imprimé le nom Golvin. — Les Pilules de Golvin sont un puissant dépuratif du sang. Elles sont efficaces dans toutes les maladies, elles guérissent les Constipations les plus opiniâtres, les Rhumatismes, la Goutte, les Maladies de la peau, et particulièrement toutes les affections énumérées dans le Nouveau Guide de LA SANTÉ. En purifiant le sang, elles ont un préservatif des nombreuses maladies et les moindres maux qu'amène le renouveau. — Se vendent dans toutes les Pharmacies. — Exiger avec chaque boîte le Nouveau Guide de la Santé. — Toute communication relative à la Méthode dépurative, doit être adressée à M. GOLVIN, 60, rue Olivier-de-Serras, Paris. — A Montréal, LAVIOLETTE & NELSON.

CANADA

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

CANADIEN DU PACIFIQUE

Incorporée par lettres patentes sous le grand sceau du Canada

DEBENTURES A 5 POUR CENT

Payables en or dans cinquante ans

SUR PREMIERE HYPOTHEQUE DES TERRES CONCÉDÉES

- Emission totale autorisée..... \$25,000,000
- Acceptées par le gouvernement comme garantie de l'exécution du contrat passé entre le gouvernement et la compagnie..... \$ 5,000,000
- Maintenant offert au public..... \$10,000,000

Le principal et l'intérêt payables en or monnayé du poids et de la finesse de l'étalon actuel— le principal à Montréal, Canada, et les intérêts le 1er d'avril et le 1er d'octobre, au gré du porteur, soit à Montréal, soit à New-York, ou à Londres, Angleterre, au taux de 4c 1/4 sterling pour chaque piastre.

Débutures de la dénomination de \$1,000 et de \$500 chacune. Le principal payable le 1er d'octobre 1881, hormis qu'elles ne soient offertes auparavant pour le paiement des terres et, en conséquence, annulées ou rachetées par les syndics à même le produit de la vente des terres, soit au cours de la Bourse ou par tirages à dix pour cent de prime.

SYNDICS POUR LES PORTEURS DE DEBENTURES

CHARLES F. SMITHERS, Ecuier, *Président de la Banque de Montréal.*
HONORABLE J. HAMILTON, *Président de la Banque des Marchands du Canada.*
SAMUEL THORNE, *Négociant, de New-York.*

Les débutures sont garanties par une hypothèque consentie en faveur des dits syndics qui leur confère, en vertu des clauses de la charte, plein pouvoir de payer les débutures, principal et intérêts et de faire toucher aux porteurs le produit net de la vente des terres. Avant d'être mis en force, l'acte plus haut cité a été soumis au gouvernement qui a, depuis, accepté les \$5,000,000 comme garantie de l'exécution du contrat conformément aux clauses de la charte.

L'hypothèque ainsi créée est privilégiée sur toute l'étendue des terres concédées à la compagnie, formant 25,000,000 d'acres des plus belles terres propres à la culture, situées dans cette partie du pays désignée sous le nom de "Zone Fertile" des territoires du Nord-Ouest, reconnue comme étant la région la plus considérable et la plus propre à récolter du blé de la meilleure qualité qu'il y ait sur le continent d'Amérique, et la compagnie peut localiser son octroi de terres dans cette région exclusivement, en mettant de côté toutes les sections qui ne sont pas propres à la culture.

Les débutures seront acceptées par la compagnie en paiement des terres au taux de 110 avec les intérêts accrus sur icelles.

En vertu de l'acte d'obligation hypothécaire, la compagnie s'oblige expressément de payer les intérêts sur les débutures semi-annuellement, lorsqu'ils deviendront dus, et le principal à l'échéance. Le produit net de toutes les ventes de terres devra être remis aux syndics pour qu'ils les gardent en mains, d'abord, pour garantir l'accomplissement de l'obligation de la compagnie de payer les intérêts sur les débutures, et, tant que cette obligation sera remplie ponctuellement, pour être appliqué à l'achat de débutures, pour annulation, pourvu que le prix n'excède pas 110 pour cent et les intérêts accrus; mais si les débutures ne peuvent être achetées à ou au-dessous de ce prix, alors les syndics sont autorisés et requis de désigner, par lots, de temps à autre, à mesure que les fonds s'accumuleront entre leurs mains, les débutures qui devront être présentées pour être payées et annulées à 110 pour cent avec les intérêts accrus.

Le contrat stipule que toutes les débutures émises seront déposées d'abord entre les mains du gouvernement, et que le produit de toutes les ventes de terres sera aussi déposé entre les mains du gouvernement et ne sera payé à la compagnie qu'en proportion des travaux qui auront été faits pour la construction du chemin. L'intérêt à quatre pour cent, sur le montant restant en la possession du gouvernement, est, en vertu de l'acte précité, expressément réservé pour le paiement des intérêts sur les débutures, et ne peut être appliqué à aucune autre fin.

On verra par le rapport officiel du président de la compagnie, que les directeurs veulent terminer et ouvrir la ligne du chemin de fer jusqu'au Pacifique sans se prévaloir du droit qu'ils ont en vertu de la charte, d'émettre ses débutures en offrant le dit chemin de fer pour garantie; et qu'ils sont convaincus que les capitaux additionnels requis pour terminer le contrat et pourvoir la ligne du matériel nécessaire pour son exploitation pourront être obtenus par l'émission d'actions privilégiées ordinaires. Dans ce cas, les seules obligations qui grèveront les revenus de la compagnie seront les intérêts sur ces débutures, qui seront payés avant tout dividende sur les actions ordinaires et privilégiées.

Ces débutures seront acceptées par le Receveur-Général comme dépôt de la part des compagnies d'assurance en vertu de l'acte 40, Vict. chap. 42.

Il est pourvu à l'enregistrement des débutures à Montréal, à New-York et à Londres.

On peut examiner la charte de la compagnie et obtenir des copies de l'Acte de *fidei-commis* hypothécaire du rapport du président et du prospectus de la compagnie aux bureaux des soussignés.

Ces débutures sont maintenant offertes au public au pair avec les intérêts accrus, par les soussignés qui se réservent le droit d'en augmenter le prix, en aucun temps, sans avis préalable.

Les demandes pour débutures devront être adressées comme suit:—

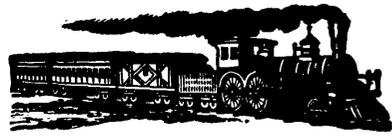
BANQUE DE MONTREAL

Ses succursales en Canada, et ses agences à Chicago, et au No. 9, Birchin Lane Londres, Angleterre.

J. S. KENNEDY & Cie.,
63, William Street,
NEW-YORK,

OU A
W. WATSON & A. LANG,
AGENTS DE LA BANQUE DE MONTREAL,
59, Wall Street,
NEW-YORK.

Montréal, 25 novembre, 1881.



CHEMIN DE FER Q. M. O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A PARTIR DE
LUNDI, 2 JANVIER 1882,

Les trains partiront comme suit:

	MIXTE.	MALLE.	EXPRESS
Départ de Hochelaga pour Ottawa.....	8.30 pm	8.30 am	5.00 pm
Arrivée à Ottawa.....	7.15 am	1.20 pm	9.10 pm
Départ de Ottawa pour Hochelaga.....	10.00 pm	8.10 am	4.55 pm
Arrivée à Hochelaga.....	9.45 am	1.00 pm	9.45 pm
Départ de Hochelaga pour Québec.....	6.40 pm	3.00 pm	10.00 pm
Arrivée à Québec.....	8.00 am	9.50 pm	6.0 am
Départ de Québec pour Hochelaga.....	5.30 pm	10.00 am	10.00 pm
Arrivée à Hochelaga.....	7.30 am	4.50 pm	6.30 am
Départ de Hochelaga pour St. Jérôme.....	6.00 pm		
Arrivée à St. Jérôme.....	7.45 "		
Départ de St. Jérôme pour Hochelaga.....	6.45 am		
Arrivée à Hochelaga.....	9.00 "		
Départ de Hochelaga pour Joliette.....	5.15 pm		
Arrivée à Joliette.....	7.40 pm		
Départ de Joliette pour Hochelaga.....	6.20 am		
Arrivée à Hochelaga.....	8.50 am		

Service local entre Aylmer, Hull et Ottawa.
Tous les Trains de Passagers sont pourvus de Chars-Palais le jour et de Chars-Dortoirs la nuit.
Les Trains allant et venant d'Ottawa font coïncidence avec les trains allant et venant de Québec.
Les Trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 p.m.
Les trains font leur parcours d'après l'heure de Montréal et quittent la St. n du Mile-End Dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

Bureau Général, 13, Place d'Armes

BUREAUX DES BILLETS:

- 13 PLACE D'ARMES, } MONTRÉAL.
- 202 RUE ST-JACQUES, }
- VIS-A-VIS L'HOTEL ST-LOUIS, QUÉBEC.
- VIS-A-VIS L'HOTEL RUSSELL, OTTAWA.
- L. A. SÉNÉCAL,
- Surintendant-Général.



Chemin de Fer Intercolonial

1881—Arrangements d'Hiver—1882

A partir du 21 Novembre 1881, les trains directs à Passagers partiront tous les jours (Dimanches exceptés), comme suit:

Part de Pointe-Lévis.....	8 10 a. m.
Arrive à Rivière-du-Loup.....	12 55 p. m.
" Trois-Pistoles.....	9 05 "
" Rimouski.....	3 49 "
" Campbellton.....	8 35 "
" Dalhousie.....	9 15 "
" Bathurst.....	11 17 "
" New-Castle.....	12 52 a. m.
" Moncton.....	4 40 p. m.
" Saint-Jean.....	7 30 p. m.
" Halifax.....	12 40 p. m.

Ces trains font la connexion à la Jonction des Chaudières, avec les trains du Grand-Tronc qui partent de Montréal à 10.0' p. m.

Les trains pour Halifax et St-Jean vont directement à leur destination le dimanche.

Les trains quittant Halifax à 2.45 p. m., et St-Jean à 7.25 p. m., et arrivant à Montréal à 6 hrs. a. m., en faisant connexion à la Jonction des Chaudières avec le train du Grand-Tronc à 8.10 p. m., restent à Campbellton le dimanche.

Le char Pullman qui part de Montréal le Lundi, le Mercredi et le Vendredi, va directement à Halifax, et celui qui part le Mardi, le Jeudi et le Samedi, va directement à St-Jean.

Pour ce qui regarde les prix de passage, le taux du fret, les arrangements des convois, etc., des informations complètes seront données par

G. W. ROBINSON,
Agent des Passagers et du fret pour la division de l'Est,
No. 127, rue Saint-François-Xavier, ancien local du bureau de Poste, Montréal.

D. POTTINGER,
Surintendant-en-Chef.
Moncton, N. B., 15 nov. 1881.—52 f.

LA POUDRE ALLEMANDE

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS

EST EST

Vendue chez tous les Epiciers respectables.

BULLETIN MENSUEL

DU

Bureau de Poste de Montréal

JANVIER 1882

Distribuées.	DÉPÊCHES.		Fermées.	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
Ontario et Etats de l'Ouest.				
8-9 00		(A) Ottawa, par chemin de fer.....	8 15	8 00
8-8 40		(B) Provinces d'Ontario, Manitoba et Colombie Angl. Montréal à Carillon par rivière Ottawa.....	8 15	8 00
Québec et Provinces Maritimes.				
	5 35	Québec, Trois-Rivières, Berthier, Sorel, par vapeur.....		
	8 00	(B) Québec par le ch. de fer du Grand-Tronc.....		1 50
	8 00	(B) Township de l'est, Trois Rivières, Arthabaska et Rivière-du-Loup, par ch de fer.....		8 00
	12 50	Ch. de fer Occidental, (ligne principale) à Ottawa.....	7 00	
	9 20	Ch. de fer Occidental, emb. St-Lin et St-Jérôme.....		4 30
	8 00	Ch. de fer Occidental, emb. St-Jérôme et St-Janvier.....	7 0	
	11 30	Ch. de fer de Laprairie, St-Rémi et Hemmingford.....		2 15
	8 00	12 45 St-Hyacinthe, Sherbrooke, Coaticook, etc.....	6 00	2-15 8
	8 00	Ch. de fer d'Acton et Sorel.....		8 00
	10 00	St-Jean, Stanbridge et Station St-Armand.....	7 00	
	10 00	St-Jean, Ch. de fer Vermont Junction et Shefford.....		2 15
	9 00	Ch. de fer Sud-Est.....		4 45
	8 00	N. Brunswick, N. Ecosse et l'île du P.-E. Terrebonne, partant de Halifax, 7 et 21 Nov.....		8 00
Dépêches Locales.				
	9 45	Valleyfield, Valois et Dorval.....		4 30
	11 30	Route Be-narquois.....	6 00	
	11 30	Boucherville, Contrecoeur, Varennes et Verchères.....		1 45
	9 00	5 30 Côte St-Antoine et N.-Dame de Grâces.....	9 0	6 00
	9 00	5 30 Hochelaga.....	8 00	2 15-3
	11 30	Huntingdon.....	6 00	2 00
	10 00	5 30 Lachine.....	6 0	2 00
	10 20	3 00 Laprairie.....	7 00	2 15
	10 30	Longueuil.....	6 10	1 45
	10 00	New Glasgow, Ste-Sophie, par emb. du Ch. de fer Occidental.....		4 30
	10 00	Longue-Pointe, Pointe-aux-Trembles et Charlemagne.....		2 00
	8 30	2 30-6 Pointe St-Charles.....	8 00	1 15-5
	11 30	Ste-Cunégonde.....	6 00	
	10 00	St-Lambert.....		2 15
	1 30	St-Laurent, St-Martin et St-Eustache.....	7 00	
	11 30	5 30 Côte St-Paul et St-Henri de M.....	6 00	2 00
	10 00	Pont-Viau et Sault-au-Récollet (aussi Bourg). ..		3 30
	10 00	6 55 Village Saint-Jean-Baptiste, Mile-End et Coteau Saint-Louis.....	7.00 et 11 45	3 30
Etats-Unis.				
8-9 40		Boston et les Etats de la N.-Angleterre, excepté le Maine.....	7 00	5 40
8-8 40		New-York et Etats du Sud.....	6 00	2 15
10 30		Island Pond, Portland et le Maine.....		et 5 40
8 00	12 30	Etats de l'Ouest et du Pacifique.....	2 30-8	
8-8 40			8 15	8 00
Grande-Bretagne.				
		Par ligne canadienne, Jeudi.....		7 00
		Par ligne canadienne pour l'Allemagne, Jeudi.....		7 00
		Par ligne Cunard, Lundi.....		5 25
		Par ligne Cunard, Supplémentaire, 13, et 27 Décembre.....		2 15
		Dépêche directe pour l'Angleterre par New-York, Mercredi.....		2 15
		Dépêches pour l'Allemagne, par New-York, Mercredi.....		2 15
		Par ligne White Star, 16 et 30 Décembre.....		2 15

(A) Sacs pour Char Palais ouverte jusqu'à 8.45 heures a.m. et 9.15 p.m.
(B) Sacs pour Char Postal ouverts jusqu'à 9.00 heures p.m.

70 CARTES DE VISITES avec votre nom. — En caractères nouveaux, nouveaux genres, par des artistes: Bouquets, Oiseaux, Chromos, Paysages, etc., tous différents. Livre d'échantillons complets pour agents, 25c. Grande variété de Cartes d'Anniversaire. Diminution pour le commerce et les imprimeurs. 100 Echantillons de Cartes d'Anniversaire de Fantaisie, 50c. Adresse: STREVENS & BROS., boîte 32, Northford Ct.,

" L'OPINION PUBLIQUE "

On peut s'abonner pour 6 mois ou un an en s'adressant au No. 7, de la rue Bleury. La nouvelle administration a fait un choix de collaborateurs recrutés dans tout ce que la Province a de meilleur comme écrivains. L'abonnement n'est que de \$3.00 par an.

PATINS! PATINS!!

Les Patins Empress sont les plus améliorés et à très bon marché, considérant la qualité-Corniches et Rouleaux de Rideaux, nouveaux en articles argentés, Couteaux à manche ivoire et arg-nt; fourchettes et cuillères plaquées, etc., chez

L. J. A. SURVEYER,

188, RUE NOTRE-DAME.